

RCS : NANTES  
Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 01206  
Numéro SIREN : 790 151 716  
Nom ou dénomination : HOP!

Ce dépôt a été enregistré le 17/06/2021 sous le numéro de dépôt 12134



**KPMG S.A.**  
Parc Edonia - Bâtiment S  
Rue de la Terre Victoria  
CS 46806  
35768 Saint Grégoire Cedex  
France

**Deloitte.**

6, place de la Pyramide  
92908 Paris La Défense Cedex  
France

*HOP! S.A.S.*

***Rapport des commissaires aux comptes sur les  
comptes annuels***

Exercice clos le 31 décembre 2020

HOP! S.A.S.

Aéroport Nantes Atlantique - 44340 Bouguenais

*Ce rapport contient 29 pages*

Référence : VB-211-205



**KPMG S.A.**  
Parc Edonia - Bâtiment S  
Rue de la Terre Victoria  
CS 46806  
35768 Saint Grégoire Cedex  
France

**Deloitte.**

6, place de la Pyramide  
92908 Paris La Défense Cedex  
France

## **HOP! S.A.S.**

Siège social : Aéroport Nantes Atlantique - 44340 Bouguenais  
Capital social : €.43 543 335

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'associé unique de la société HOP! S.A.S.,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société HOP! S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

#### **Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note « Covid-19 et continuité d'exploitation » de l'annexe des comptes annuels.

## **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Suite au contexte sanitaire actuel, dans le cadre de son plan de transformation, votre société a constitué un plan de sauvegarde de l'emploi, tel que décrit dans les notes 2.8.2. et 3.7. de l'annexe. Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations et à revoir par sondages les calculs effectués par la société. Nous avons procédé à l'appréciation de caractère raisonnable de ces estimations.

Votre société constitue des dépréciations des immobilisations corporelles selon les modalités décrites dans les notes 2.2. et 3.2. de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent les valeurs actuelles et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis sous le contrôle de la direction générale. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Votre société constitue des provisions pour grosses réparations, tel que décrit dans la note 2.8.1. de l'annexe. Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations et à revoir par sondages les calculs effectués par la société. Nous avons procédé à l'appréciation de caractère raisonnable de ces estimations.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Les commissaires aux comptes

Rennes, le 24 mars 2021

KPMG S.A.



Vincent Broyé  
Associé

Paris-La Défense, le 24 mars 2021

Deloitte & Associés



Guillaume Troussicot  
Associé

# Bilan Actif

HOP!

Période du 01/01/20 au 31/12/20  
Edition du 12/03/21  
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	12 014 080	12 001 552	12 527	107 851
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	50 237 784	48 901 442	1 336 342	2 255 680
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>62 251 864</b>	<b>60 902 994</b>	<b>1 348 870</b>	<b>2 363 531</b>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	149 312	6 310	143 002	143 210
Constructions	15 521 579	13 625 271	1 896 308	2 444 501
Installations techniques, matériel et outillage industriel	808 170 192	521 033 837	287 136 355	368 345 259
Autres immobilisations corporelles	12 059 533	9 328 304	2 731 229	3 319 224
Immobilisations en cours	2 111 882		2 111 882	1 657 838
Avances et acomptes	44 727 061		44 727 061	30 006 507
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>882 739 560</b>	<b>543 993 723</b>	<b>338 745 838</b>	<b>405 916 539</b>
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	1 071 583		1 071 583	1 071 584
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	150 035		150 035	153 861
Prêts	4 148 972		4 148 972	3 372 340
Autres immobilisations financières	1 818 424		1 818 424	2 049 252
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>7 189 015</b>		<b>7 189 015</b>	<b>6 647 037</b>
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>952 180 438</b>	<b>604 896 717</b>	<b>347 283 722</b>	<b>414 927 107</b>
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	22 047 752	9 815 216	12 232 536	14 617 153
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
<b>TOTAL stocks et en-cours :</b>	<b>22 047 752</b>	<b>9 815 216</b>	<b>12 232 536</b>	<b>14 617 153</b>
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	12 339 139		12 339 139	13 873 510
Créances clients et comptes rattachés	43 642 813	2 549 548	41 093 265	53 415 171
Autres créances	18 402 263		18 402 263	23 041 685
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL créances :</b>	<b>74 384 215</b>	<b>2 549 548</b>	<b>71 834 667</b>	<b>90 330 366</b>
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	3 269 168		3 269 168	1 166 657
Charges constatées d'avance	3 450 227		3 450 227	3 472 868
<b>TOTAL disponibilités et divers :</b>	<b>6 719 395</b>		<b>6 719 395</b>	<b>4 639 525</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>103 151 362</b>	<b>12 364 764</b>	<b>90 786 597</b>	<b>109 587 044</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler	76 319		76 319	157 833
Primes remboursement des obligations				
Écart de conversion actif	1 972 032		1 972 032	640 075
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 057 380 151</b>	<b>617 261 481</b>	<b>440 118 670</b>	<b>525 312 059</b>

# Bilan Passif

HOP!

Période du 01/01/20 au 31/12/20  
Edition du 12/03/21  
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
<b>SITUATION NETTE</b>		
Capital social ou individuel dont versé 43 543 336	43 543 336	43 543 336
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(67 794 434)	(223 814 087)
<b>Résultat de l'exercice</b>	(179 603 233)	(77 332 057)
<b>TOTAL situation nette :</b>	<b>(203 854 332)</b>	<b>(257 602 808)</b>
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	70 103 560	74 011 310
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>(133 750 772)</b>	<b>(183 591 498)</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques	13 524 843	12 830 840
Provisions pour charges	210 454 340	106 411 350
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>223 979 183</b>	<b>119 242 190</b>
<b>DETTES FINANCIÈRES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	16 352 130	30 230 737
Emprunts et dettes financières divers	58 826 802	77 855 984
<b>TOTAL dettes financières :</b>	<b>75 178 932</b>	<b>108 086 721</b>
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	35 000 825	95 681 006
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 698 646	44 720 820
Dettes fiscales et sociales	96 033 415	60 905 251
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	13 072	5 600 282
Autres dettes	108 355 115	273 115 343
<b>TOTAL dettes diverses :</b>	<b>237 100 248</b>	<b>384 341 696</b>
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	715 752	1 095 509
<b>DETTES</b>	<b>347 995 757</b>	<b>589 204 932</b>
Ecarts de conversion passif	1 894 501	456 435
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>440 118 670</b>	<b>525 312 059</b>

# Compte de Résultat (Première Partie)

HOP!

Période du 01/01/20 au 31/12/20  
Edition du 12/03/21  
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
Ventes de marchandises	116 727	127 321	244 048	561 166
Production vendue de biens				
Production vendue de services	5 153 075	350 556 371	355 709 447	674 020 488
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>5 269 802</b>	<b>350 683 693</b>	<b>355 953 495</b>	<b>674 581 654</b>
Production stockée			147 378	68 681
Production immobilisée			4 741 113	8 241 352
Subventions d'exploitation			26 680 201	36 821 540
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			1 286 721	2 644 571
Autres produits				
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>388 808 909</b>	<b>722 357 798</b>
<b>CHARGES EXTERNES</b>				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises			8 683 770	19 557 037
Achats de matières premières et autres approvisionnements			(2 681)	(747 451)
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			130 515 764	416 327 238
Autres achats et charges externes				
<b>TOTAL charges externes :</b>			<b>139 196 853</b>	<b>435 136 824</b>
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS</b>			6 348 188	6 268 441
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>				
Salaires et traitements			133 053 180	180 361 406
Charges sociales			56 133 429	80 740 891
<b>TOTAL charges de personnel :</b>			<b>189 186 609</b>	<b>261 102 297</b>
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			43 264 119	52 352 281
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			255 357	896 522
Dotations aux provisions pour risques et charges			14 937 268	31 174 839
<b>TOTAL dotations d'exploitation :</b>			<b>58 456 744</b>	<b>84 423 642</b>
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>			2 715 453	3 680 824
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>395 903 847</b>	<b>790 612 028</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>(7 094 938)</b>	<b>(68 254 230)</b>

# Compte de Résultat (Seconde Partie)

HOP!

Période du 01/01/20 au 31/12/20  
Edition du 12/03/21  
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(7 094 938)</b>	<b>(68 254 230)</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	162	159
Autres intérêts et produits assimilés	5 560	7 819
Reprises sur provisions et transferts de charges	977 211	564 553
Différences positives de change	0	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>982 933</b>	<b>572 531</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions	671 417	2 376 323
Intérêts et charges assimilées	3 452 361	4 992 126
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>4 123 778</b>	<b>7 368 449</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>(3 140 844)</b>	<b>(6 795 918)</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>(10 235 782)</b>	<b>(75 050 148)</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	130 579	316 500
Produits exceptionnels sur opérations en capital	817 187	8 412 681
Reprises sur provisions et transferts de charges	13 982 782	6 990 982
	<b>14 930 548</b>	<b>15 720 163</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 758 495	4 598 477
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	326 993	5 400 246
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	177 212 511	8 058 149
	<b>184 297 999</b>	<b>18 056 872</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(169 367 450)</b>	<b>(2 336 709)</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		(54 800)
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>404 722 390</b>	<b>738 650 492</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>584 325 623</b>	<b>815 982 549</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>(179 603 233)</b>	<b>(77 332 057)</b>

---

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 440 118 670 EUR et au compte de résultat de l'exercice dégageant une perte 179 603 233 EUR.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020. L'exercice de comparaison a une durée de 12 mois, s'étendant sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019.

Les notes et les tableaux indiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

## **1. Faits caractéristiques de l'exercice**

L'exercice 2020 a été marqué par la chute de demande de transport aérien causée par la COVID-19 sur le réseau de lignes Air France court et moyen-courrier sur lequel évolue la société, dans un contexte déjà difficile de forte concurrence de compagnies aériennes low-costs et surtout du train, moins impacté par les contraintes environnementales.

A court terme, les coûts fixes de la société ont été très largement couverts par le contrat d'affrètement qui la lie à Air France limitant la perte d'exploitation à 7 M EUR et sa situation financière a été renforcée en juillet 2020 par une augmentation de capital de 230 M EUR.

Pour le moyen terme en revanche, la société a annoncé en juillet 2020 un plan de transformation devant lui permettre de s'adapter à une baisse structurelle de la demande de l'ordre de 40%. Ce plan, incluant un plan de sauvegarde de l'emploi (PDV/PSE) et des cessions d'avions, est provisionné dans les comptes, portant ainsi les capitaux propres à un niveau négatif de 134 M EUR au 31 décembre 2020.

Depuis le 1er septembre 2019, la société a étendu à son réseau de routes reliant les provinces entre elles le modèle économique de l'affrètement déjà en vigueur sur les routes reliées aux aéroports de Roissy CDG et d'Orly. L'année 2020 est la première année pleine d'application de ce changement. Ce changement génère par construction une baisse du chiffre d'affaires et des coûts qui rend difficile leur comparaison d'un exercice sur l'autre.

### **COVID 19 et continuité d'exploitation**

La propagation de la Covid-19 à l'échelle mondiale depuis le début de l'année 2020 a eu et continue d'avoir un impact majeur sur le trafic aérien mondial. Après la réduction drastique du trafic sur le second trimestre faisant suite à des contraintes sur les flux de voyageurs dans le monde, la reprise attendue sur le second semestre a été retardée avec la résurgence de la Covid-19 à la fin de l'été. De nouvelles mesures pour ralentir la diffusion du virus ont été prises par le gouvernement français sur le dernier trimestre 2020 (confinement, couvre-feu). Depuis début janvier 2021, les restrictions sur les transports ont été durcies à l'échelle mondiale suite à l'apparition de nouveaux variants du virus.

La société a déjà pris un certain nombre de mesures fortes pour limiter les effets de la Covid-19 sur l'activité et continue de suivre de près et d'évaluer l'évolution de la situation. Elles comprennent, entre autres, la forte réduction de la capacité de production, la sécurisation de la liquidité et des mesures salariales.

Ainsi, la société a décidé, en juin 2020, de ne pas remettre en exploitation sa flotte d'Embraer 145 à la suite de l'arrêt des vols entre le 23 mars et le 8 juin 2020, par anticipation de neuf mois sur le plan de

marche prévu. Globalement, sur l'année 2020, le nombre d'heures de vol produites a été en retrait de 61% par rapport à l'année dernière.

La société a ainsi pu baisser ses charges de personnel - grâce au recours à l'activité partielle -, ses coûts logistiques et ses charges d'entretien des avions - par diminution des amortissements et report des tâches de maintenance qui dépendent de l'activité des appareils -.

Du fait de son activité de producteur d'heures de vols vendues à Air France depuis le 1er septembre 2019, la société n'a pas subi de plein fouet en 2020 la chute de la recette au transport de passagers.

Au global, le résultat d'exploitation de la société s'établit en perte de 7 M EUR en 2020, en très forte amélioration par rapport à l'année dernière soldée par une perte d'exploitation de 68 M EUR. Le plan de transformation à moyen terme intégrant des suppressions de postes et des cessions d'avions a donné lieu à la comptabilisation d'une provision de 117 M EUR pour les départs dont les paiements s'échelonnent entre 2021 et 2023 et de 56 M EUR pour la dépréciation de la flotte.

Au plan de la liquidité, la société a enregistré une augmentation de capital en juillet 2020 témoignant du soutien de son actionnaire et diminuant d'autant son endettement.

En complément des mesures d'activité partielle, la société a obtenu des reports de décaissements de charges sociales. Ainsi, au 31 décembre 2020, 38 M EUR avaient pu être décalés à plus d'un an.

Pour autant, au 31 décembre 2020, la société a une dette en compte courant auprès d'Air France de 98 M EUR et auprès de sa filiale HOP! Training de 5 M EUR.

Le budget 2021 tel que préparé par la direction et approuvé par le Conseil d'Administration, intègre des cessions d'avions dès 2021 dont les contrats de vente ont déjà été conclus ou sont en cours de finalisation. Après intégration de la mise en place de mesures d'activité partielle pour ses personnels (APLD), des ajustements de programme de vol et des résultats des deux premiers mois de l'année 2021, la société ne prévoit pas d'avoir besoin globalement en 2021 de financement complémentaire à celui qui existe au 31 décembre 2020, malgré des versements prévus en lien avec le PDV/PSE.

Afin de déterminer une base appropriée de préparation des états financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2020, le Président et le Conseil d'Administration ont apprécié l'hypothèse de continuité d'exploitation en évaluant les prévisions financières sur un horizon d'au moins un an dans le contexte de la pandémie actuelle de coronavirus (Covid-19), société Air France ayant par ailleurs confirmé apporter son soutien financier à HOP! à cet horizon afin de lui permettre d'honorer ses dettes à bonne échéance et de poursuivre son activité normale sans aucune interruption.

Comme indiqué ci-dessus, la société vend l'ensemble de sa production d'heures de vol à société Air France dans le cadre d'un contrat d'affrètement.

Dans le contexte de fortes incertitudes liées à la crise de la Covid-19, le Président et le Conseil d'Administration considèrent qu'il existe cependant des scénarios défavorables notamment dans le cas où le développement non maîtrisé de nouveaux variants conduirait les gouvernements à maintenir, voire renforcer les mesures sanitaires associées, ce qui serait de nature à remettre en cause la reprise progressive de la demande attendue en particulier au deuxième semestre 2021. Par ailleurs, l'évolution potentiellement négative de certains comportements relatifs aux voyages aériens constitue également à des degrés divers un facteur d'incertitudes à court et moyen terme. Dans certaines circonstances, société Air France pourrait ne plus être en mesure d'apporter son soutien financier.

Au cas où ces facteurs d'incertitudes seraient amenés à se concrétiser, HOP! pourrait alors ne pas être en mesure de réaliser ses actifs et de régler ses dettes dans le cadre normal de son activité et l'application des règles et principes comptables dans un contexte normal de poursuite des activités, concernant notamment l'évaluation des actifs et des passifs pourrait s'avérer inappropriée. Cette situation crée une situation d'incertitude significative sur la continuité d'exploitation.

Néanmoins le Président et le Conseil d'Administration ne considèrent pas que ces scénarios défavorables soient probables ou qu'ils aient un impact suffisant pour remettre en cause la continuité d'exploitation et ils estiment ainsi qu'il est approprié de préparer les états financiers sur la base de la continuité d'exploitation.

## **Opérations relatives à la flotte**

Au cours de l'exercice 2020, la décision d'arrêter progressivement entre fin 2020 et fin 2022 l'exploitation de la flotte Bombardier (11 CRJ700 et 14 CRJ1000) dans un contexte de crise majeure du transport aérien a amené la société à constater au 31 décembre 2020 une dépréciation pour perte de valeur de cette flotte de 56 M EUR, dont 34 M EUR de dépréciation des plus-values latentes de mali de fusion constatées en 2016.

- **Cessions d'avions**

Au cours de l'année 2020, 4 Embraer 135 loués et opérés par une compagnie tierce ont été cédés à cette compagnie.

- **Sortie d'avions en location longue durée**

Au cours de l'année 2020, la société a restitué :

- 1 avion ATR 42-500
- 3 avions ATR 72-600

- **Prise en location de longue durée d'avions**

La société a pris livraison de 2 avions Embraer 190 en location opérationnelle et a prolongé la durée de location de 2 avions Embraer 190 ainsi que de 2 avions Embraer 170.

- **Acquisition d'avion à l'issue de contrat de crédit-bail**

La société est devenue propriétaire de 3 avions Embraer 145 et 1 avion Embraer 170 à l'issue de leur financement en crédit-bail.

- **Démantèlement d'avions**

Au cours de l'année 2020, 2 avions Embraer 145 ont été démantelés en pièces détachées.

## **Evénements postérieurs à la clôture**

Dans le cadre de sa restructuration, la société a lancé un plan social qui était en attente d'homologation à la clôture de l'exercice. Le 16 février 2021, HOP! a reçu de la DIRECCTE une demande de modification de certaines dispositions de ce plan concernant les personnels navigants qui ne remet pas en cause le plan de transformation de la société ni le bienfondé de la provision qui a été constituée dans ses comptes au 31 décembre 2020.

## 2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité d'exploitation du fait du soutien obtenu de la société mère, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre à l'exception des changements de méthodes comptables dûment documentés.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Application du Règlement ANC n°2014-03.

### 2.1 Immobilisations incorporelles

Le mali de fusion technique établi lors de la fusion réalisée en 2016 par différence entre la valeur des titres apportés et le montant des capitaux propres des sociétés absorbées auquel on ajoute la valeur des Fonds de commerce des sociétés absorbées a été affecté ainsi :

- Plus-values latentes sur avions en propriété et avions en crédit-bail nette du passif latent correspondant aux Indemnités de Fin de Carrière non provisionnées (affectation comptable au poste comptable : ITMOI)
- Fonds Commercial

Le Fonds Commercial est constitué notamment du savoir-faire relatif à l'exploitation d'une compagnie aérienne régionale de grande taille.

Le Fonds Commercial fait l'objet d'un test de dépréciation à chaque clôture annuelle par comparaison entre la valeur de l'actif immobilisé incluant le Fonds commercial et les cash flows actualisés attendus de l'exploitation de ces actifs.

En cas de constatation d'une perte de valeur, le fonds commercial peut faire l'objet d'une provision pour dépréciation, cette provision ne pouvant être reprise ultérieurement.

Les autres éléments incorporels sont évalués à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, y compris des coûts de main d'œuvre lorsque ceux-ci sont jugés significatifs).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et les durées utilisées sont les suivantes :

- |                      |                 |
|----------------------|-----------------|
| - logiciels          | 1 à 5 ans       |
| - autres incorporels | 5 ans et 10 ans |

Les immobilisations incorporelles sont amorties sur leur durée d'utilisation.

### 2.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations), à leur coût de production ou leur valeur d'apport pour celles issues des opérations de fusion.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation des immobilisations et en tenant compte de la durée résiduelle d'utilisation pour les biens d'occasion :

- |   |              |
|---|--------------|
| ⇒ construction                          | 10 ou 20 ans |
| ⇒ agencements et aménagement des locaux | 7 à 20 ans   |
| ⇒ matériel et outillage avions :        | 3 à 15 ans   |
| ⇒ pièces réparables :                   | 15 ans       |

⇒ avions :	20 ans
⇒ autres matériels de transport :	2 à 10 ans
⇒ matériel de bureau et informatique :	3 à 5 ans
⇒ mobilier de bureau :	3 à 10 ans

En cas de risque de perte de valeur, des dépréciations sont constituées à hauteur de l'écart entre la valeur actuelle et la valeur nette comptable. La valeur actuelle est évaluée sur la base de la valeur de vente prévisionnelle. La reprise de cette provision pour dépréciation est réalisée lors de la cession de l'immobilisation concernée.

L'amortissement par composants est pratiqué sur les éléments significatifs.

Le mali de fusion technique affecté aux plus-values latentes sur avions est amorti comme les avions auquel il est affecté.

Une valeur résiduelle déterminée par avion est prise en compte dans la base amortissable des avions.

## 2.3 Immobilisations financières

- **Titres de participation**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- **Prêts et autres immobilisations financières**

Les prêts accordés et les dépôts versés dans le cadre des contrats de location ou de crédit-bail sont provisionnés lorsqu'il existe un risque de non-recouvrement.

## 2.4 Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du prix d'achat moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks est constatée quand la valeur de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

Les pièces de rechanges réparables principales sont comptabilisées en immobilisation.

## 2.5 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur comptable. Cette valeur actuelle est issue d'une analyse du risque d'irrecouvrabilité étudiée au cas par cas.

## **2.6 Opérations en devises**

Les avions dont l'acquisition fait l'objet de couverture sont immobilisés en tenant compte du cours de couverture.

Les loyers ou redevances de crédit-bail avion qui font l'objet de couverture affectée sont comptabilisés au cours de couverture. Les loyers d'avions qui ne font pas l'objet d'une couverture sont comptabilisés au cours moyen du mois de comptabilisation.

A leur constitution, les provisions pour grosses réparations et pour restitutions des avions sont enregistrées au cours moyen du mois de comptabilisation. Il en est de même pour la comptabilisation des engagements sur les contrats de maintenance à l'heure de vol, ainsi que sur les autres transactions liées aux opérations de maintenance.

Les autres opérations d'exploitation hors maintenance sont comptabilisées au cours moyen du mois de la prestation.

Les dettes et créances figurant au bilan sont réévaluées au cours de clôture, la différence entre le cours de comptabilisation et cette réévaluation est comptabilisée en écart de conversion actif ou passif.

Les pertes de change latentes compensées ni par des profits latents sur la même devise à échéance proche ni par des couvertures font l'objet d'une provision pour risque.

Les gains ou pertes réalisés lors du dénouement des instruments de couverture (achat à terme ou option) sont enregistrés en résultat financier.

Les gains et pertes de change sur créances et dettes commerciales sont classés en résultat d'exploitation.

## **2.7 Provisions réglementées**

Les amortissements dérogatoires figurant au poste « Provisions réglementées » représentent la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements économiquement pratiqués.

Les dotations et les reprises des provisions réglementées sont inscrites en compte de résultat dans les charges et produits exceptionnels.

## **2.8 Provisions pour charges**

### **2.8.1 Provisions pour entretien et réparation**

Les grosses réparations que constituent les révisions des moteurs sont provisionnées pour les appareils exploités par la société, sauf si un contrat de maintenance rémunéré à l'heure de vol a été conclu avec un tiers, et sauf s'il n'est pas prévu de réaliser une révision moteur avant la date de fin d'amortissement de l'avion.

Les autres gros travaux (révisions cellules, trains, APU et remplacement des Pièces à durée de Vie Limitée ou PVL) sont comptabilisés en charge ou immobilisés selon leur nature et le type avion. En 2019, la société a procédé à un changement de méthode sur la comptabilisation des PVL de la flotte Bombardier visant à harmoniser le traitement de l'ensemble des PVL de sa flotte en propriété. Ainsi, les PVL remplacées, précédemment comptabilisées en coûts de période et provisionnées, sont désormais capitalisées et amorties.

Dans la plupart des contrats de location d'avions figurent des conditions de retour des appareils en fin de contrat (compensations de potentiels de certaines pièces essentiellement). Des provisions sont constituées pour faire face à ces obligations si elles ne sont pas déjà couvertes par les provisions pour grosses réparations mentionnées au paragraphe précédent.

Lorsque les dépenses sont engagées en dollar, les provisions y afférant sont comptabilisées au cours de change du mois d'engagement de cette dépense. En fin d'exercice, les provisions correspondant à des dépenses à réaliser au cours de l'exercice suivant, sont ajustées en fonction des montants probables à décaisser.

## **2.8.2 Provision pour Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE)**

Les plans de départs font l'objet d'une provision pour les salariés n'ayant pas encore quitté l'entreprise à la clôture.

## **2.9 Indemnités de départ à la retraite**

Les indemnités de départ à la retraite ne font pas l'objet de provision à la clôture. L'évaluation actuarielle de cet engagement est mentionnée dans l'Annexe aux états financiers.

## **2.10 Résultat exceptionnel**

Les coûts de restructuration (provision flotte, provision PSE, indemnités de licenciement, congé de reclassement ...) figurent en résultat exceptionnel.

## **2.11 Impôt sur les sociétés**

La société est placée sous le régime de l'intégration fiscale, la tête de groupe étant la société Air France-KLM.

La convention d'intégration fiscale prévoit la détermination de l'impôt sur les sociétés dans une situation de neutralité fiscale.

## **2.12 Chiffre d'affaires**

Depuis le 1er septembre 2019, la société vend l'intégralité de sa production d'heures de vol avions à la société Air France dans le cadre d'un contrat de frètement.

Le Chiffres d'Affaires est comptabilisé à la date de réalisation de la prestation de frètement.

### 3. Notes sur le bilan

#### 3.1 Immobilisations incorporelles

Variation au cours de l'exercice des valeurs brutes :

En EUR	<b>Brut 31/12/2019</b>	<b>Augmentations</b>	<b>Diminutions</b>	<b>Brut 31/12/2020</b>
Concessions brevets et dts simil.	12 014 079	-	-	12 014 079
Fonds commercial	39 359 391	-	-	39 359 391
Autres immo. Incorporelles	10 635 459	242 934	-	10 878 393
<b>TOTAL Immo. Brutes</b>	<b>62 008 929</b>	<b>242 934</b>	-	<b>62 251 863</b>

Variation des amortissements et provisions :

En EUR	<b>Amort. 31/12/2019</b>	<b>Augmentations</b>	<b>Diminutions</b>	<b>Amort. 31/12/2020</b>
Concessions brevets et dts simil.	11 906 227	95 325	-	12 001 552
Autres immo. Incorporelles	8 379 780	1 162 271	-	9 542 051
<b>TOTAL Amort.</b>	<b>20 286 007</b>	<b>1 257 596</b>	-	<b>21 543 603</b>

Variations des dépréciations :

En EUR	<b>Dépréciation 31/12/2019</b>	<b>Augmentations</b>	<b>Diminutions</b>	<b>Dépréciation 31/12/2020</b>
Fonds commercial	39 359 391	-	-	39 359 391
<b>TOTAL Dépréciations</b>	<b>39 359 391</b>	-	-	<b>39 359 391</b>

Le Fonds Commercial a été essentiellement constitué en avril 2016 par affectation du mali de fusion, suite à la fusion de HOP!, HOP! Britair, HOP! Regional et HOP! Airlinair.

En application du principe de prudence, les éléments incorporels du mali de fusion constaté lors de la fusion ont été dépréciés en totalité au 31 décembre 2017.

### 3.2 Immobilisations corporelles

Variations au cours de l'exercice des valeurs brutes :

En EUR	Brut 31/12/2019	Reclassement de poste à poste	Correction Changement Méthode (*)	Augmentations	Diminutions	Brut 31/12/2020
Terrains	149 312	-	-	-	-	149 312
Constructions	15 493 175	-	-	28 405	-	15 521 580
Inst. tech., mat. et out. Indus.	814 592 455	3 493 573	-165 275	12 194 188	21 944 751	808 170 190
Autres immo. corporelles	11 768 646	-	-	295 709	4 820	12 059 535
Immo en cours	1 657 838	-3 493 573	-	3 947 616	-	2 111 881
Avances et acomptes	30 006 507	-	-	14 720 554	-	44 727 061
<b>TOTAL</b>	<b>873 667 933</b>	<b>0</b>	<b>-165 275</b>	<b>31 186 472</b>	<b>21 949 571</b>	<b>882 739 559</b>

Variations des amortissements :

En EUR	Amort. 31/12/2019	Reclassement de poste à poste	Correction Changement Méthode (*)	Augmentations	Diminutions	Amort. 31/12/2020
Agencements terrains	6 102	-	-	208	-	6 310
Construction	13 048 674	-	-	576 597	-	13 625 271
Inst. tech., mat. et out. Indus.	445 643 016	-	-418 141	40 851 101	21 364 892	464 711 084
Autres immo. corporelles	8 449 422	-	-	883 702	4 820	9 328 304
<b>TOTAL</b>	<b>467 147 214</b>	<b>0</b>	<b>-418 141</b>	<b>42 311 608</b>	<b>21 369 712</b>	<b>487 670 969</b>

Variations des dépréciations :

En EUR	Dépréciation 31/12/2019	Augmentations (**)	Diminutions	Dépréciation 31/12/2020
Inst. tech., mat. et out. Indus.	604 180	55 861 734	143 161	56 322 753
<b>TOTAL</b>	<b>604 180</b>	<b>55 861 734</b>	<b>143 161</b>	<b>56 322 753</b>

(\*) Ajustement de +252 K EUR de valorisation des composants Pièces à Vie Limitées (PVL) qui équipent la flotte d'avions Bombardier suite à la mise en place de l'approche par composant pour ces pièces en 2019. La contrepartie a été comptabilisée en résultat exceptionnel.

(\*\*) Voir la mention en note 1. relative la dépréciation pour perte de valeur de 56 M EUR constatée au 31/12/2020 suite à la décision d'arrêter progressivement entre fin 2020 et fin 2022 l'exploitation de la flotte Bombardier.

Au cours de l'exercice 2020, la société a transféré la propriété des 4 Embraer 135 à la compagnie à qui elle les louait et qui les exploite depuis 2011.

En 2019, la société avait décidé de sortir sa flotte Embraer 145 à fin mars 2021. Pendant la période de confinement de mars à mai 2020, la société a décidé de ne pas remettre en exploitation cette flotte et a

ainsi anticipé d'un an la sortie de sa flotte Embraer 145. Le test de perte de valeur réalisé sur cette flotte n'a pas fait apparaître de risque dans la mesure où cette flotte était déjà largement amortie au 30 juin 2020.

### **3.3 Immobilisations financières**

Variations des valeurs brutes :

En EUR	<b>Brut 31/12/2019</b>	<b>Augmentations</b>	<b>Diminutions</b>	<b>Brut 31/12/2020</b>
Participations et créances rattachées	1 071 584			1 071 584
Autres titres immobilisés	153 861		3 826	150 035
Prêts	3 372 340	776 633		4 148 972
Autres immo financières	2 049 252	60 863	291 691	1 818 424
<b>TOTAL</b>	<b>6 647 037</b>	<b>837 496</b>	<b>295 518</b>	<b>7 189 015</b>

### **3.4 Actif circulant**

Ventilation des créances par échéance :

En EUR	<b>Montant Brut</b>	<b>à 1 an au plus</b>	<b>A plus d'1 an</b>
Stocks			
Matières premières, approvisionnements	22 047 752	22 047 752	
Avances & acomptes	12 339 139	4 213 412	8 125 727
Clients douteux et litigieux	2 930 075	-	2 930 075
Autres créances clients	40 712 738	40 712 738	
Personnel et comptes rattachés	1 084 769	1 084 769	
Organismes sociaux	2 922 579	2 922 579	
Etat et autres collectivités publiques : TVA, compensations financières et indemnités activité partielle	6 210 941	6 210 941	
Groupes et associés	5 855 660	3 337 380	2 518 280
Débiteurs divers	2 328 314	2 328 314	
Charges constatées d'avance	3 450 227	3 450 227	
Disponibilités	3 269 168	3 269 168	
<b>TOTAL</b>	<b>103 151 362</b>	<b>89 577 280</b>	<b>13 574 082</b>

### **3.5 Charges constatées d'avance**

Les principales composantes des charges constatées d'avance sont :

En K EUR

Loyers d'avions	2 298
Loyers hangar	166
Frais équipages	97
Frais Généraux	889
	-----
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>3 450</b>

### **3.6 Capitaux propres**

- **Composition du capital social :**

La société a fait l'objet d'une recapitalisation le 23 juillet 2020 (réduction de capital motivée par des pertes antérieures suivie d'une augmentation de capital de 230 M EUR) reconstituant ainsi ses capitaux propres conformément aux dispositions de l'article L 225-248 du Code de Commerce.

Au 31 décembre 2020, le capital social s'élève à 43 543 335.60 EUR. Il est divisé en 435 433 356 actions toutes intégralement libérées et de la même catégorie.

- **Variation des capitaux propres au cours de l'exercice :**

Montant au 31 décembre 2019	-183 591 499 EUR
Recapitalisation en juillet 2020	230 000 000 EUR
	-----
<b>Sous-total avant éléments de l'exercice 2020</b>	<b>46 408 501 EUR</b>
Résultat de l'exercice 2020	- 179 603 233 EUR
Correction d'erreur (*)	3 351 710 EUR
Variation amortissement dérogatoires 2020	-3 907 750 EUR
	-----
<b>Montant au 31 décembre 2020</b>	<b>-133 750 772 EUR</b>

(\*) Complément de reprise de provision grand entretien lié au changement de méthode comptable portant sur la mise en place en 2019 de l'approche par composant pour les Pièces à Vie Limitées (PVL) des Bombardier (une provision PVL résiduelle subsistait dans les provisions grand entretien au titre des révisions moteurs).

- **Amortissements dérogatoires**

Les amortissements dérogatoires ont été apportés, lors de la fusion, par la société HOP! Britair.

Amortissements dérogatoires reconstitués au 01/01/2020	74 011 310 EUR
Dotations de l'exercice	321 257 EUR
Reprise de l'exercice	<u>-4 229 007 EUR</u>

**Amortissements dérogatoires au 31/12/2020** **70 103 560 EUR**

### 3.7 Provisions pour risques et charges

Les composantes et variations des provisions pour risques et charges sont les suivantes :

En EUR	31/12/2019	Augmentation dotation et reclassements	Changement de méthode (*)	Diminution (reprise)		31/12/2020
				sans objet	utilisation	
Perte de change	297 259	262 183	-	-	-	559 441
Litige URSSAF	3 922 732	206 822	-	50 736	-	4 078 819
Litiges prud'homaux et autres salariés	2 872 689	764 880	-	411 819	193 200	3 032 550
Litige fiscal	5 738 161	125 603	-	9 731	-	5 854 033
Grosses réparations	51 453 178	6 592 730	-3 351 710	3 839 995	2 822 505	48 031 698
Conditions de retour des biens loués	45 306 476	6 826 896	-	-	10 595 273	41 538 099
Restructuration	9 651 695	119 112 899	-	555 614	7 324 439	120 884 542
<b>TOTAL provision pour risques et charges</b>	<b>119 242 190</b>	<b>133 892 013</b>	<b>-3 351 710</b>	<b>4 867 895</b>	<b>20 935 417</b>	<b>223 979 182</b>

(\*) Complément de reprise de provision grand entretien lié au changement de méthode comptable portant sur la mise en place en 2019 de l'approche par composant pour les Pièces à Vie Limitées (PVL) des Bombardier (une provision PVL résiduelle subsistait dans les provisions grand entretien au titre des révisions moteurs).

Conséquence des orientations stratégiques de la société annoncées en juillet 2020, un plan de sauvegarde de l'emploi (PDV/PSE) portant sur 1 007 suppressions de postes a été lancé en août 2020 et a donné lieu à une provision de 117 M EUR au 31 décembre 2020.

### 3.8 Dettes

Ventilation des dettes par échéance :

En EUR	Montant Brut	à 1 an au plus	+1 an & - 5 ans	A + de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit				
à 1 an maximum à l'origine	3 890 240	3 890 240		
à + d'un an à l'origine	12 461 889	9 810 063	2 651 826	
Emprunts et dettes financières divers	58 826 802	21 607 988	36 769 089	449 725
Avances & acomptes reçus	35 000 825	35 000 825		
Fournisseurs et comptes rattachés	32 698 646	32 698 646		
Personnel et comptes rattachés	28 837 969	28 837 969		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	64 907 928	27 051 596	37 856 332	
Etat et autres collectivités publiques : TVA, prélèvement à la source IR, autres impôts et taxes	2 287 518	2 287 518		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	13 072	13 072		
Groupe et associés (*)	102 703 586	102 703 586		
Autres dettes	5 651 528	5 651 528		
Produits constatés d'avance	715 752	715 752		
<b>TOTAL</b>	<b>347 995 757</b>	<b>270 268 785</b>	<b>77 277 247</b>	<b>449 725</b>

(\*) dont compte courant Air France : 98 M EUR

Suite à la crise sanitaire qui a fortement touché le secteur du transport aérien au cours de l'exercice 2020, la société a pu mettre en place des reports de paiement au-delà du 31 décembre 2020 de certaines échéances de charges sociales (URSSAF, caisse de retraite des navigants CRPN et régime de retraite HUMANIS). Les dettes sociales ont ainsi augmenté de 40 M EUR au 31 décembre 2020, en comparaison de la situation au 31 décembre 2019.

La société a fait l'objet d'une recapitalisation de 230 M EUR en juillet 2020, ce qui lui a permis de réduire son compte courant vis-à-vis d'Air France de 165 M EUR et d'ajuster à la baisse l'avance commerciale reçue d'Air France à hauteur de 61 M EUR pour tenir compte de son passage à un schéma de frètement pour l'intégralité de son activité.

### **3.9 Produits constatés d'avance**

Les principales composantes des produits constatés d'avance sont :

	en K EUR
Recettes de locations avions facturées d'avance	57
Loyers locaux facturés d'avance	80
Crédit contrat support moteurs	579
<b>Produits constatés d'avance</b>	<b>716</b>

### **3.10 Produits à recevoir et Charges à payer**

#### **Produits à Recevoir**

En K EUR

<b>MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN</b>	<b>Montant</b>
Créances clients et comptes rattachés	35 001
Organismes sociaux	69
État	7 299
Autres créances	2 192
<b>TOTAL</b>	<b>44 461</b>

#### **Charges à Payer**

En K EUR

<b>MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN</b>	<b>Montant</b>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	199
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 476
Dettes fiscales et sociales	41 964
Autres dettes	193
<b>TOTAL</b>	<b>70 832</b>

## 4. Notes sur le compte de résultat

### 4.1 Ventilation par activité du chiffre d'affaires :

Le chiffre d'affaires s'élève à 355 953 K EUR et se décompose ainsi :

en K EUR	2020
Chiffre d'affaires frètement	343 448
Chiffre d'affaires maintenance	4 917
Locations d'avions et divers	2 843
Autres recettes	4 745
	-----
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>355 953</b>

Le chiffre d'affaires est en diminution de 318 M EUR par rapport à l'année précédente dont 300 M EUR en lien avec le changement de modèle économique et la baisse des coûts afférente.

### 4.2 Composantes des transferts de charges

Le total des transferts de charges s'élève à 10 618 K EUR et se décompose ainsi :

en K EUR	2020
Prise en charge de frais de formation	84
Refacturations diverses (restitution des avions)	2 926
Reclassement des charges de PDV / PSE provisionnées antérieurement	5 548
Indemnités d'assurances	211
Indemnité à recevoir activité partielle décembre 2020	1 849
	-----
<b>Transferts de charges</b>	<b>10 618</b>

### 4.3 Intéressement

La société n'a pas d'accord d'intéressement.

### 4.4 Analyse du résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève à une perte de 169 367 K EUR et se décompose ainsi :

En K EUR :	2020	
Restructuration (PDV / PSE, fin de secteur de vol)	-119 066	voir note 3.7
Sortie des flottes Bombardier et ERJ145 (*)	-54 267	
Résultat sur ventes ou rebuts immobilisations	249	
Amortissements dérogatoires (reprise nette)	3 908	
Divers (**)	-191	
	-----	
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-169 367</b>	

(\*) Dont dépréciation pour perte de valeur de la flotte Bombardier à hauteur de -56 M EUR.

(\*\*) Dont contrepartie à l'ajustement de +252 K EUR de valorisation des composants PVL à l'actif lié au changement de méthode comptable portant sur la mise en place en 2019 de l'approche par composant pour les Pièces à Vie Limitées des Bombardier.

## 5. Autres informations

### 5.1 Entreprises liées :

Les sommes concernant les entreprises liées sont les suivantes :  
En K EUR

<b>ACTIF</b>	
Participations	1 039
Créances Clients et comptes rattachés	36 789
Autres créances	6 450
<b>PASSIF</b>	
Emprunts et dettes fi. divers	55 945
Avances et acomptes reçus	35 000
Fournisseurs	16 692
Comptes courants	102 704
Autres dettes	190
<b>COMPTE DE RESULTAT</b>	
Charges financières	-3 027

### 5.2 Tableau des filiales et participations :

Exercice clos le 31/12/2020 (en euros)

	Capital	Capitaux propres autres que capital	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	CA HT du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours du dernier exercice
				Brute	Nette					
SCI REGIONAL IMMOBILIER*	15 245	1 346 121	99,90%	15 230	15 230		-	380 494	65 949	-
SAS HOPTRAINING	1 035 488	5 026 238	100,00%	1 037 000	1 037 000		-	2 678 374	614 819	-
Constellation Finance	1 000	56 971	100,00%	1 000	1 000	-	-	539 459	10 229	-

\* Exercice clos au 31/12/19

### 5.3 Rémunération des organes d'administration et de direction

Aucun jeton de présence n'est versé aux administrateurs.

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car elle correspondrait à une rémunération individuelle.

## 5.4 Engagements financiers

- **Crédit-bail :**

- Crédit-bail avion

Au 31 décembre 2020, la société n'a plus d'engagement lié au crédit-bail avion, la société ayant acheté en 2020 trois Embraer 145 et un Embraer 170 à l'issue de leur financement en crédit-bail.

- Crédit-bail immobilier

Un contrat de crédit-bail immobilier a été signé le 30 mars 2011 pour un montant de 15,5 M EUR. Il concerne le financement du hangar maintenance à Clermont-Ferrand. La mise en location est effective depuis le 13 février 2012.

Les informations sur le crédit-bail immobilier au 31 décembre 2020 sont les suivantes :

(En euros)

Valeur des biens à la signature du contrat	15 504 861
Dotations théoriques aux amortissements	774 818
Cumul des dotations théoriques des exercices précédents passés	6 105 498
Valeur nette au 31 décembre 2020	8 624 544

	Loyers en EUR
Redevances de l'exercice	1 420 674
Cumul des redevances payées sur les exercices précédents	11 142 278
Redevances restant à payer	4 381 928
dont à moins d'un an	1 438 275
dont entre un et cinq ans	2 943 652
Valeur résiduelle	1

Les redevances variables restant à payer ont été calculées en fonction des taux d'intérêt estimés pour les périodes à venir.

- **Autres engagements donnés :**

Loyers d'avions : les loyers restant à courir sur les contrats de location autres que le crédit-bail s'élèvent au 31 décembre 2020 à :

	Loyers en USD	
	en USD	en EUR (*)
<b>Total</b>	<b>152 432 880</b>	<b>124 222 052</b>
dont à moins d'un an	31 480 224	<b>25 654 163</b>
dont de deux à cinq ans	86 930 592	<b>70 842 304</b>
dont à plus de cinq ans	34 022 064	<b>27 725 584</b>

(\*) Convertis au cours de clôture à 1,2271 USD pour 1 EUR pour les loyers non couverts.

Les loyers variables restant à payer ont été calculés en fonction des taux d'intérêt estimés pour les périodes à venir.

Au cours de l'exercice 2020, la société a pris livraison de 2 avions Embraer 190 en location opérationnelle et a prolongé la durée de location de 2 avions Embraer 190 ainsi que de 2 avions Embraer 170.

La société a également restitué 1 avion ATR 42-500 et 3 avions ATR 72-600.

Note : Les montants indiqués ci-dessus tiennent compte des sommes déjà enregistrées en charges et au bilan (factures non parvenues ou charges constatées d'avance) pour les loyers couvrant une période en cours au 31 décembre 2020.

Hypothèques :

Le montant des encours de dettes garanties par hypothèque s'élève à 68 208 K EUR au 31 décembre 2020.

- **Engagements reçus :**

Garanties reçues des banques au profit de plusieurs fournisseurs de la société à hauteur de 1 086 K EUR.

Garanties reçues du Groupe Air France KLM, au profit de banques : 80 322 K EUR.

Mise en location avec option d'achat :

Au cours des précédents exercices, HOP! a loué à des compagnies tierces des appareils qu'elle n'exploitait plus :

- quatre Embraer 135 pour une durée de 5 ans. Des extensions de location ont été signées en 2017. Le locataire bénéficiait d'une option d'achat exerçable à chaque date anniversaire. Il a exercé cette option en octobre 2020 et la pleine propriété de ces 4 avions lui a donc été transférée.
- trois Embraer 145 pour une durée de 5 à 6 ans. Le locataire ayant exercé ses options d'achat, le transfert de propriété est en cours pour deux avions et le troisième sera cédé au locataire à l'issue de la location en juin 2021. Le total des loyers restant à percevoir au 31 décembre 2020 s'élève à 397 K\$ à moins d'un an.

- **Opérations de couverture :**

Couverture de taux d'intérêt :

Au 31 décembre 2020, HOP! bénéficie de 14 contrats de swap de taux en couverture de 14 contrats de financement d'avions. Ces contrats dont l'échéance va de 2022 à 2027, portent sur un montant total de 55 945 K EUR au 31 décembre 2020 et ont pour objet la transformation d'un taux variable (Eurolibor 3 mois) en un taux fixe. Au 31 décembre 2020, la valeur de ces swaps constitue un engagement estimé à 649 K EUR et ces couvertures impactent le résultat financier de la société à hauteur de -368 K EUR sur l'exercice.

Couverture de change :

**Couverture des opérations d'exploitation**

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2019, l'exposition de la société à la volatilité des devises a été significativement réduite, les tarifs facturés dans le cadre du contrat de frètement étant libellés pour partie en dollars pour couvrir les charges prévisionnelles de la société payées en dollars.

**5.5 Ventilation de l'effectif moyen**

- Effectif moyen en équivalent temps plein employé directement par l'entreprise :

Les effectifs de HOP! (en Equivalent Plein Temps des effectifs payés) sont les suivants en moyenne sur l'exercice :

Personnel Navigant Technique	711
Personnel Navigant Commercial	637
Cadres	207
Agents de maîtrise	687
Employés	87
<b>TOTAL</b>	<b>2 329</b>

- Le nombre moyen de personnes mises à disposition (intérimaires) de l'entreprise a été de 29 sur la période.

**5.6 Indemnités de départ en retraite**

Les engagements au titre des indemnités de départ en retraite ne sont pas provisionnés.

Au 31 décembre 2020, ils ont été évalués à 32 306 K EUR compte tenu de :

- la convention collective applicable
- l'âge des salariés
- leur ancienneté dans l'entreprise
- la probabilité que le salarié soit présent dans l'entreprise à l'âge théorique de départ en retraite
- une augmentation annuelle des salaires,
- un taux d'actualisation de 0,65 %
- la prise en compte d'une diminution de 23 700 K EUR au titre de l'estimation de l'impact du plan de départ de personnels (PDV / PSE) qui a été provisionné par ailleurs.

### **5.7 Crédit Impôt Compétitivité Emploi**

Le CICE a pris fin le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Le montant du crédit d'impôt à recevoir pour les années 2017 et 2018 est de 5 717 K EUR.

### **5.8 Consolidation**

Les comptes de la société sont consolidés par intégration globale dans ceux du Groupe Air France-KLM.

### **5.9 Intégration Fiscale**

La société est intégrée fiscalement dans le groupe constitué par la société Air France - KLM. La convention d'intégration fiscale est dite de neutralité : la société calcule et comptabilise la charge d'impôt comme si elle n'était pas intégrée.

Les déficits réalisés pendant la période d'intégration fiscale par la société et utilisables pour la détermination de la charge d'impôt future sont de 263 441 K EUR.

### **5.10 Défis fiscaux reportables antérieurs à l'intégration fiscale**

Lors de la fusion, la société a obtenu le droit à report, sur les résultats propres de la société HOP!, des déficits antérieurs à l'intégration fiscale des sociétés absorbées pour un montant de 167 125 K EUR.

## TABLEAU DE VARIATION DES FLUX DE TRESORERIE

exercice clos le 31 décembre 2020

En Milliers d'euros

	<b>2 019</b>	<b>2 020</b>
<b>EXPLOITATION</b>		
Résultat net	-77 332	-179 603
Amortissements des immobilisations	51 332	95 380
Amortissements des frais d'émission d'emprunt	82	82
Provisions (hors reprise cession avions)	10 374	109 857
PV (-) / MV (+) de cession d'immobilisations	-3 011	-490
	-----	-----
Capacité d'autofinancement d'exploitation	-18 556	25 225
Variation Besoin Fonds de Roulement	4 688	-18 608
<b>FLUX EXPLOITATION</b>	<b>-13 869</b>	<b>6 617</b>
<b>INVESTISSEMENTS</b>		
Investissement en immobilisations incorporelles	-194	-243
Investissement en immobilisations corporelles	-13 600	-36 502
Investissement en immobilisations financières	-1 012	-838
Encaissement immobilisations financières	982	159
Prix de cession immobilisations	8 412	817
<b>FLUX INVESTISSEMENTS</b>	<b>-5 413</b>	<b>-36 607</b>
<b>FINANCEMENT</b>		
Augmentation de capital	0	230 000
Remboursements d'emprunts	-41 902	-32 862
Variation du compte courant Air France	63 000	-165 000
Variation des autres dettes financières diverses	-275	-723
<b>FLUX FINANCEMENT</b>	<b>20 823</b>	<b>31 415</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>	<b>1 542</b>	<b>1 426</b>

**HOP!**  
**Société par actions simplifiée au capital de 43 543 335,60 Euros**  
**Siège social : Aéroport Nantes Atlantique – 44340 Bouguenais**  
**RCS Nantes 790 151 716**

**ASSEMBLEE GENERALE MIXTE**  
**DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE**

L'an deux mille vingt et un,  
Le 3 mai à 10h.

La présente assemblée se tient en visioconférence et est présidée par M. Pierre-Olivier BANDET en sa qualité de Président de la Société HOP!.

Monsieur Bruno LECERF, représentant de la société Air France Finance, agissant en sa qualité d'associé unique (l'« Associé unique ») de la SAS HOP ! (la « Société »), propriétaire de la totalité des 435.433.356 actions composant le capital de la Société, est réuni en assemblée générale mixte annuelle après avoir été régulièrement convoqué par invitation électronique adressée le 8 avril 2021.

Mme Sophie BOUVARD, Directrice générale adjointe Administrative et Financière assume les fonctions de Secrétaire.

Assistent également à la réunion les représentants du Comité Social et Economique, Mesdames Carole DAMY et Pauline POLONCEAU-DUCHENE.

Monsieur Vincent BROYE, Commissaire aux comptes du cabinet KPMG, assiste à la réunion.

Le bureau ainsi constitué constate que l'Associé unique présent possède 435.433.356 actions formant le capital social et ayant le droit de vote. En conséquence, l'Assemblée réunissant la totalité du capital social est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de séance rappelle l'ordre du jour :

1. Approbation des comptes sociaux 2020
2. Affectation de la perte de l'exercice
3. Décision en matière de continuité d'exploitation
4. Conventions visées à l'article L227-10 alinea 4 du Code de Commerce
5. Nomination de Monsieur Olivier Piette en tant qu'administrateur et renouvellement du mandat d'administrateur d'Air France Finance et de société Air France
6. Pouvoirs pour formalités

Le Président rappelle que les documents suivants ont été mis à la disposition de l'Associé unique et des autres présents sous format électronique préalablement à l'assemblée générale :

- Le rapport de gestion
- Les états financiers et le rapport des commissaires aux comptes
- Le texte des projets de résolutions



M. Pierre-Olivier BANDET résume les grandes lignes du rapport de gestion à l'Associé unique.

Il s'en suit les décisions suivantes :

### **PREMIERE DECISION**

L'Associé unique, connaissance prise du rapport de gestion sur l'exercice clos le 31 décembre 2020 et sur les comptes de cet exercice ainsi que du rapport sur les comptes annuels des Commissaires aux comptes sur l'exécution de leur mission, approuve les comptes annuels dudit exercice comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe tels qu'ils sont présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports, se soldant par une perte de 179 603 233 euros.

### **DEUXIEME DECISION**

L'Associé unique décide d'affecter comme suit la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2020, d'un montant de :	179 603 233 euros
au report à nouveau débiteur de :	67 794 434 euros
Qui après affectation sera débiteur de	247 397 667 euros

L'Associé unique rappelle qu'il n'a pas été distribué de dividende au cours des trois derniers exercices.

### **TROISIEME DECISION, A TITRE EXTRAORDINAIRE**

Après approbation des comptes de l'exercice qui se soldent par des capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social, approuvés à titre ordinaire, l'Associé unique décide à titre extraordinaire de ne pas procéder à la dissolution de la société.

### **QUATRIEME DECISION**

L'Associé unique prend acte qu'aucune convention visée à l'article L227-10 alinéa 4 du code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

### **CINQUIEME DECISION**

L'Associé unique décide de la poursuite du mandat d'administratrice de Madame Amel Hammouda, démissionnaire le 3 novembre 2020, par Monsieur Olivier Piette, né le 4 septembre 1979 à Bordeaux, Directeur du Réseau d'Air France, coopté par les administrateurs en conseil d'administration le 23 novembre 2020. Ce mandat prend fin à l'assemblée générale statuant sur les comptes 2023 de la Société.

Constatant que les mandats d'administrateur d'Air France Finance et de société Air France arrivent à échéance, l'Associé unique décide de les renouveler pour une durée de six ans expirant à l'assemblée générale statuant sur les comptes 2026 de la Société.

Aucune rémunération n'est attribuée aux administrateurs au titre de leur mandat.



## SIXIEME DECISION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur de copies ou d'extraits certifiés conformes du procès-verbal des présentes décisions, pour faire tous dépôts et accomplir toute publicité et autres.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président lève la séance à 10h45.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le Président de la Société, le représentant de l'Associé unique et le Secrétaire.



Pierre-Olivier BANDET  
Président



Bruno LECERF  
Représentant de l'Associé Unique



Sophie BOUVARD  
Secrétaire de séance





**KPMG S.A.**  
Parc Edonia - Bâtiment S  
Rue de la Terre Victoria  
CS 46806  
35768 Saint Grégoire Cedex  
France

**Deloitte.**

6, place de la Pyramide  
92908 Paris La Défense Cedex  
France

*HOP! S.A.S.*

***Rapport des commissaires aux comptes sur les  
comptes annuels***

Exercice clos le 31 décembre 2020

HOP! S.A.S.

Aéroport Nantes Atlantique - 44340 Bouguenais

*Ce rapport contient 29 pages*

Référence : VB-211-205



**KPMG S.A.**  
Parc Edonia - Bâtiment S  
Rue de la Terre Victoria  
CS 46806  
35768 Saint Grégoire Cedex  
France

**Deloitte.**

6, place de la Pyramide  
92908 Paris La Défense Cedex  
France

## **HOP! S.A.S.**

Siège social : Aéroport Nantes Atlantique - 44340 Bouguenais  
Capital social : €.43 543 335

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'associé unique de la société HOP! S.A.S.,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société HOP! S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

#### **Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note « Covid-19 et continuité d'exploitation » de l'annexe des comptes annuels.

## **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Suite au contexte sanitaire actuel, dans le cadre de son plan de transformation, votre société a constitué un plan de sauvegarde de l'emploi, tel que décrit dans les notes 2.8.2. et 3.7. de l'annexe. Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations et à revoir par sondages les calculs effectués par la société. Nous avons procédé à l'appréciation de caractère raisonnable de ces estimations.

Votre société constitue des dépréciations des immobilisations corporelles selon les modalités décrites dans les notes 2.2. et 3.2. de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent les valeurs actuelles et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis sous le contrôle de la direction générale. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Votre société constitue des provisions pour grosses réparations, tel que décrit dans la note 2.8.1. de l'annexe. Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations et à revoir par sondages les calculs effectués par la société. Nous avons procédé à l'appréciation de caractère raisonnable de ces estimations.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Les commissaires aux comptes

Rennes, le 24 mars 2021

KPMG S.A.



Vincent Broyé  
Associé

Paris-La Défense, le 24 mars 2021

Deloitte & Associés



Guillaume Troussicot  
Associé

# Bilan Actif

HOP!

Période du 01/01/20 au 31/12/20  
Edition du 12/03/21  
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	12 014 080	12 001 552	12 527	107 851
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	50 237 784	48 901 442	1 336 342	2 255 680
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>62 251 864</b>	<b>60 902 994</b>	<b>1 348 870</b>	<b>2 363 531</b>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	149 312	6 310	143 002	143 210
Constructions	15 521 579	13 625 271	1 896 308	2 444 501
Installations techniques, matériel et outillage industriel	808 170 192	521 033 837	287 136 355	368 345 259
Autres immobilisations corporelles	12 059 533	9 328 304	2 731 229	3 319 224
Immobilisations en cours	2 111 882		2 111 882	1 657 838
Avances et acomptes	44 727 061		44 727 061	30 006 507
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>882 739 560</b>	<b>543 993 723</b>	<b>338 745 838</b>	<b>405 916 539</b>
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	1 071 583		1 071 583	1 071 584
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	150 035		150 035	153 861
Prêts	4 148 972		4 148 972	3 372 340
Autres immobilisations financières	1 818 424		1 818 424	2 049 252
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>7 189 015</b>		<b>7 189 015</b>	<b>6 647 037</b>
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>952 180 438</b>	<b>604 896 717</b>	<b>347 283 722</b>	<b>414 927 107</b>
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	22 047 752	9 815 216	12 232 536	14 617 153
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
<b>TOTAL stocks et en-cours :</b>	<b>22 047 752</b>	<b>9 815 216</b>	<b>12 232 536</b>	<b>14 617 153</b>
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	12 339 139		12 339 139	13 873 510
Créances clients et comptes rattachés	43 642 813	2 549 548	41 093 265	53 415 171
Autres créances	18 402 263		18 402 263	23 041 685
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL créances :</b>	<b>74 384 215</b>	<b>2 549 548</b>	<b>71 834 667</b>	<b>90 330 366</b>
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	3 269 168		3 269 168	1 166 657
Charges constatées d'avance	3 450 227		3 450 227	3 472 868
<b>TOTAL disponibilités et divers :</b>	<b>6 719 395</b>		<b>6 719 395</b>	<b>4 639 525</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>103 151 362</b>	<b>12 364 764</b>	<b>90 786 597</b>	<b>109 587 044</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler	76 319		76 319	157 833
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif	1 972 032		1 972 032	640 075
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 057 380 151</b>	<b>617 261 481</b>	<b>440 118 670</b>	<b>525 312 059</b>

# Bilan Passif

HOP!

Période du 01/01/20 au 31/12/20  
Edition du 12/03/21  
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
<b>SITUATION NETTE</b>		
Capital social ou individuel dont versé 43 543 336	43 543 336	43 543 336
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(67 794 434)	(223 814 087)
<b>Résultat de l'exercice</b>	(179 603 233)	(77 332 057)
<b>TOTAL situation nette :</b>	<b>(203 854 332)</b>	<b>(257 602 808)</b>
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	70 103 560	74 011 310
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>(133 750 772)</b>	<b>(183 591 498)</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques	13 524 843	12 830 840
Provisions pour charges	210 454 340	106 411 350
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>223 979 183</b>	<b>119 242 190</b>
<b>DETTES FINANCIÈRES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	16 352 130	30 230 737
Emprunts et dettes financières divers	58 826 802	77 855 984
<b>TOTAL dettes financières :</b>	<b>75 178 932</b>	<b>108 086 721</b>
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	35 000 825	95 681 006
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 698 646	44 720 820
Dettes fiscales et sociales	96 033 415	60 905 251
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	13 072	5 600 282
Autres dettes	108 355 115	273 115 343
<b>TOTAL dettes diverses :</b>	<b>237 100 248</b>	<b>384 341 696</b>
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	715 752	1 095 509
<b>DETTES</b>	<b>347 995 757</b>	<b>589 204 932</b>
Ecarts de conversion passif	1 894 501	456 435
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>440 118 670</b>	<b>525 312 059</b>

# Compte de Résultat (Première Partie)

HOP!

Période du 01/01/20 au 31/12/20  
Edition du 12/03/21  
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
Ventes de marchandises	116 727	127 321	244 048	561 166
Production vendue de biens				
Production vendue de services	5 153 075	350 556 371	355 709 447	674 020 488
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>5 269 802</b>	<b>350 683 693</b>	<b>355 953 495</b>	<b>674 581 654</b>
Production stockée			147 378	68 681
Production immobilisée			4 741 113	8 241 352
Subventions d'exploitation			26 680 201	36 821 540
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			1 286 721	2 644 571
Autres produits				
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>388 808 909</b>	<b>722 357 798</b>
<b>CHARGES EXTERNES</b>				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises			8 683 770	19 557 037
Achats de matières premières et autres approvisionnements			(2 681)	(747 451)
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			130 515 764	416 327 238
Autres achats et charges externes				
<b>TOTAL charges externes :</b>			<b>139 196 853</b>	<b>435 136 824</b>
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS</b>			6 348 188	6 268 441
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>				
Salaires et traitements			133 053 180	180 361 406
Charges sociales			56 133 429	80 740 891
<b>TOTAL charges de personnel :</b>			<b>189 186 609</b>	<b>261 102 297</b>
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			43 264 119	52 352 281
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			255 357	896 522
Dotations aux provisions pour risques et charges			14 937 268	31 174 839
<b>TOTAL dotations d'exploitation :</b>			<b>58 456 744</b>	<b>84 423 642</b>
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>			2 715 453	3 680 824
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>395 903 847</b>	<b>790 612 028</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>(7 094 938)</b>	<b>(68 254 230)</b>

# Compte de Résultat (Seconde Partie)

HOP!

Période du 01/01/20 au 31/12/20  
Edition du 12/03/21  
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(7 094 938)</b>	<b>(68 254 230)</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	162	159
Autres intérêts et produits assimilés	5 560	7 819
Reprises sur provisions et transferts de charges	977 211	564 553
Différences positives de change	0	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>982 933</b>	<b>572 531</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions	671 417	2 376 323
Intérêts et charges assimilées	3 452 361	4 992 126
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>4 123 778</b>	<b>7 368 449</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>(3 140 844)</b>	<b>(6 795 918)</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>(10 235 782)</b>	<b>(75 050 148)</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	130 579	316 500
Produits exceptionnels sur opérations en capital	817 187	8 412 681
Reprises sur provisions et transferts de charges	13 982 782	6 990 982
	<b>14 930 548</b>	<b>15 720 163</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 758 495	4 598 477
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	326 993	5 400 246
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	177 212 511	8 058 149
	<b>184 297 999</b>	<b>18 056 872</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(169 367 450)</b>	<b>(2 336 709)</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		(54 800)
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>404 722 390</b>	<b>738 650 492</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>584 325 623</b>	<b>815 982 549</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>(179 603 233)</b>	<b>(77 332 057)</b>

---

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 440 118 670 EUR et au compte de résultat de l'exercice dégageant une perte 179 603 233 EUR.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020. L'exercice de comparaison a une durée de 12 mois, s'étendant sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019.

Les notes et les tableaux indiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

## **1. Faits caractéristiques de l'exercice**

L'exercice 2020 a été marqué par la chute de demande de transport aérien causée par la COVID-19 sur le réseau de lignes Air France court et moyen-courrier sur lequel évolue la société, dans un contexte déjà difficile de forte concurrence de compagnies aériennes low-costs et surtout du train, moins impacté par les contraintes environnementales.

A court terme, les coûts fixes de la société ont été très largement couverts par le contrat d'affrètement qui la lie à Air France limitant la perte d'exploitation à 7 M EUR et sa situation financière a été renforcée en juillet 2020 par une augmentation de capital de 230 M EUR.

Pour le moyen terme en revanche, la société a annoncé en juillet 2020 un plan de transformation devant lui permettre de s'adapter à une baisse structurelle de la demande de l'ordre de 40%. Ce plan, incluant un plan de sauvegarde de l'emploi (PDV/PSE) et des cessions d'avions, est provisionné dans les comptes, portant ainsi les capitaux propres à un niveau négatif de 134 M EUR au 31 décembre 2020.

Depuis le 1er septembre 2019, la société a étendu à son réseau de routes reliant les provinces entre elles le modèle économique de l'affrètement déjà en vigueur sur les routes reliées aux aéroports de Roissy CDG et d'Orly. L'année 2020 est la première année pleine d'application de ce changement. Ce changement génère par construction une baisse du chiffre d'affaires et des coûts qui rend difficile leur comparaison d'un exercice sur l'autre.

### **COVID 19 et continuité d'exploitation**

La propagation de la Covid-19 à l'échelle mondiale depuis le début de l'année 2020 a eu et continue d'avoir un impact majeur sur le trafic aérien mondial. Après la réduction drastique du trafic sur le second trimestre faisant suite à des contraintes sur les flux de voyageurs dans le monde, la reprise attendue sur le second semestre a été retardée avec la résurgence de la Covid-19 à la fin de l'été. De nouvelles mesures pour ralentir la diffusion du virus ont été prises par le gouvernement français sur le dernier trimestre 2020 (confinement, couvre-feu). Depuis début janvier 2021, les restrictions sur les transports ont été durcies à l'échelle mondiale suite à l'apparition de nouveaux variants du virus.

La société a déjà pris un certain nombre de mesures fortes pour limiter les effets de la Covid-19 sur l'activité et continue de suivre de près et d'évaluer l'évolution de la situation. Elles comprennent, entre autres, la forte réduction de la capacité de production, la sécurisation de la liquidité et des mesures salariales.

Ainsi, la société a décidé, en juin 2020, de ne pas remettre en exploitation sa flotte d'Embraer 145 à la suite de l'arrêt des vols entre le 23 mars et le 8 juin 2020, par anticipation de neuf mois sur le plan de

marche prévu. Globalement, sur l'année 2020, le nombre d'heures de vol produites a été en retrait de 61% par rapport à l'année dernière.

La société a ainsi pu baisser ses charges de personnel - grâce au recours à l'activité partielle -, ses coûts logistiques et ses charges d'entretien des avions - par diminution des amortissements et report des tâches de maintenance qui dépendent de l'activité des appareils -.

Du fait de son activité de producteur d'heures de vols vendues à Air France depuis le 1er septembre 2019, la société n'a pas subi de plein fouet en 2020 la chute de la recette au transport de passagers.

Au global, le résultat d'exploitation de la société s'établit en perte de 7 M EUR en 2020, en très forte amélioration par rapport à l'année dernière soldée par une perte d'exploitation de 68 M EUR. Le plan de transformation à moyen terme intégrant des suppressions de postes et des cessions d'avions a donné lieu à la comptabilisation d'une provision de 117 M EUR pour les départs dont les paiements s'échelonnent entre 2021 et 2023 et de 56 M EUR pour la dépréciation de la flotte.

Au plan de la liquidité, la société a enregistré une augmentation de capital en juillet 2020 témoignant du soutien de son actionnaire et diminuant d'autant son endettement.

En complément des mesures d'activité partielle, la société a obtenu des reports de décaissements de charges sociales. Ainsi, au 31 décembre 2020, 38 M EUR avaient pu être décalés à plus d'un an.

Pour autant, au 31 décembre 2020, la société a une dette en compte courant auprès d'Air France de 98 M EUR et auprès de sa filiale HOP! Training de 5 M EUR.

Le budget 2021 tel que préparé par la direction et approuvé par le Conseil d'Administration, intègre des cessions d'avions dès 2021 dont les contrats de vente ont déjà été conclus ou sont en cours de finalisation. Après intégration de la mise en place de mesures d'activité partielle pour ses personnels (APLD), des ajustements de programme de vol et des résultats des deux premiers mois de l'année 2021, la société ne prévoit pas d'avoir besoin globalement en 2021 de financement complémentaire à celui qui existe au 31 décembre 2020, malgré des versements prévus en lien avec le PDV/PSE.

Afin de déterminer une base appropriée de préparation des états financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2020, le Président et le Conseil d'Administration ont apprécié l'hypothèse de continuité d'exploitation en évaluant les prévisions financières sur un horizon d'au moins un an dans le contexte de la pandémie actuelle de coronavirus (Covid-19), société Air France ayant par ailleurs confirmé apporter son soutien financier à HOP! à cet horizon afin de lui permettre d'honorer ses dettes à bonne échéance et de poursuivre son activité normale sans aucune interruption.

Comme indiqué ci-dessus, la société vend l'ensemble de sa production d'heures de vol à société Air France dans le cadre d'un contrat d'affrètement.

Dans le contexte de fortes incertitudes liées à la crise de la Covid-19, le Président et le Conseil d'Administration considèrent qu'il existe cependant des scénarios défavorables notamment dans le cas où le développement non maîtrisé de nouveaux variants conduirait les gouvernements à maintenir, voire renforcer les mesures sanitaires associées, ce qui serait de nature à remettre en cause la reprise progressive de la demande attendue en particulier au deuxième semestre 2021. Par ailleurs, l'évolution potentiellement négative de certains comportements relatifs aux voyages aériens constitue également à des degrés divers un facteur d'incertitudes à court et moyen terme. Dans certaines circonstances, société Air France pourrait ne plus être en mesure d'apporter son soutien financier.

Au cas où ces facteurs d'incertitudes seraient amenés à se concrétiser, HOP! pourrait alors ne pas être en mesure de réaliser ses actifs et de régler ses dettes dans le cadre normal de son activité et l'application des règles et principes comptables dans un contexte normal de poursuite des activités, concernant notamment l'évaluation des actifs et des passifs pourrait s'avérer inappropriée. Cette situation crée une situation d'incertitude significative sur la continuité d'exploitation.

Néanmoins le Président et le Conseil d'Administration ne considèrent pas que ces scénarios défavorables soient probables ou qu'ils aient un impact suffisant pour remettre en cause la continuité d'exploitation et ils estiment ainsi qu'il est approprié de préparer les états financiers sur la base de la continuité d'exploitation.

## **Opérations relatives à la flotte**

Au cours de l'exercice 2020, la décision d'arrêter progressivement entre fin 2020 et fin 2022 l'exploitation de la flotte Bombardier (11 CRJ700 et 14 CRJ1000) dans un contexte de crise majeure du transport aérien a amené la société à constater au 31 décembre 2020 une dépréciation pour perte de valeur de cette flotte de 56 M EUR, dont 34 M EUR de dépréciation des plus-values latentes de mali de fusion constatées en 2016.

- **Cessions d'avions**

Au cours de l'année 2020, 4 Embraer 135 loués et opérés par une compagnie tierce ont été cédés à cette compagnie.

- **Sortie d'avions en location longue durée**

Au cours de l'année 2020, la société a restitué :

- 1 avion ATR 42-500
- 3 avions ATR 72-600

- **Prise en location de longue durée d'avions**

La société a pris livraison de 2 avions Embraer 190 en location opérationnelle et a prolongé la durée de location de 2 avions Embraer 190 ainsi que de 2 avions Embraer 170.

- **Acquisition d'avion à l'issue de contrat de crédit-bail**

La société est devenue propriétaire de 3 avions Embraer 145 et 1 avion Embraer 170 à l'issue de leur financement en crédit-bail.

- **Démantèlement d'avions**

Au cours de l'année 2020, 2 avions Embraer 145 ont été démantelés en pièces détachées.

## **Evénements postérieurs à la clôture**

Dans le cadre de sa restructuration, la société a lancé un plan social qui était en attente d'homologation à la clôture de l'exercice. Le 16 février 2021, HOP! a reçu de la DIRECCTE une demande de modification de certaines dispositions de ce plan concernant les personnels navigants qui ne remet pas en cause le plan de transformation de la société ni le bienfondé de la provision qui a été constituée dans ses comptes au 31 décembre 2020.

## 2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité d'exploitation du fait du soutien obtenu de la société mère, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre à l'exception des changements de méthodes comptables dûment documentés.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Application du Règlement ANC n°2014-03.

### 2.1 Immobilisations incorporelles

Le mali de fusion technique établi lors de la fusion réalisée en 2016 par différence entre la valeur des titres apportés et le montant des capitaux propres des sociétés absorbées auquel on ajoute la valeur des Fonds de commerce des sociétés absorbées a été affecté ainsi :

- Plus-values latentes sur avions en propriété et avions en crédit-bail nette du passif latent correspondant aux Indemnités de Fin de Carrière non provisionnées (affectation comptable au poste comptable : ITMOI)
- Fonds Commercial

Le Fonds Commercial est constitué notamment du savoir-faire relatif à l'exploitation d'une compagnie aérienne régionale de grande taille.

Le Fonds Commercial fait l'objet d'un test de dépréciation à chaque clôture annuelle par comparaison entre la valeur de l'actif immobilisé incluant le Fonds commercial et les cash flows actualisés attendus de l'exploitation de ces actifs.

En cas de constatation d'une perte de valeur, le fonds commercial peut faire l'objet d'une provision pour dépréciation, cette provision ne pouvant être reprise ultérieurement.

Les autres éléments incorporels sont évalués à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, y compris des coûts de main d'œuvre lorsque ceux-ci sont jugés significatifs).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et les durées utilisées sont les suivantes :

- |                      |                 |
|----------------------|-----------------|
| - logiciels          | 1 à 5 ans       |
| - autres incorporels | 5 ans et 10 ans |

Les immobilisations incorporelles sont amorties sur leur durée d'utilisation.

### 2.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations), à leur coût de production ou leur valeur d'apport pour celles issues des opérations de fusion.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation des immobilisations et en tenant compte de la durée résiduelle d'utilisation pour les biens d'occasion :

- |   |              |
|---|--------------|
| ⇒ construction                          | 10 ou 20 ans |
| ⇒ agencements et aménagement des locaux | 7 à 20 ans   |
| ⇒ matériel et outillage avions :        | 3 à 15 ans   |
| ⇒ pièces réparables :                   | 15 ans       |

⇒ avions :	20 ans
⇒ autres matériels de transport :	2 à 10 ans
⇒ matériel de bureau et informatique :	3 à 5 ans
⇒ mobilier de bureau :	3 à 10 ans

En cas de risque de perte de valeur, des dépréciations sont constituées à hauteur de l'écart entre la valeur actuelle et la valeur nette comptable. La valeur actuelle est évaluée sur la base de la valeur de vente prévisionnelle. La reprise de cette provision pour dépréciation est réalisée lors de la cession de l'immobilisation concernée.

L'amortissement par composants est pratiqué sur les éléments significatifs.

Le mali de fusion technique affecté aux plus-values latentes sur avions est amorti comme les avions auquel il est affecté.

Une valeur résiduelle déterminée par avion est prise en compte dans la base amortissable des avions.

## 2.3 Immobilisations financières

- **Titres de participation**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- **Prêts et autres immobilisations financières**

Les prêts accordés et les dépôts versés dans le cadre des contrats de location ou de crédit-bail sont provisionnés lorsqu'il existe un risque de non-recouvrement.

## 2.4 Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du prix d'achat moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks est constatée quand la valeur de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

Les pièces de rechanges réparables principales sont comptabilisées en immobilisation.

## 2.5 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur comptable. Cette valeur actuelle est issue d'une analyse du risque d'irrecouvrabilité étudiée au cas par cas.

## **2.6 Opérations en devises**

Les avions dont l'acquisition fait l'objet de couverture sont immobilisés en tenant compte du cours de couverture.

Les loyers ou redevances de crédit-bail avion qui font l'objet de couverture affectée sont comptabilisés au cours de couverture. Les loyers d'avions qui ne font pas l'objet d'une couverture sont comptabilisés au cours moyen du mois de comptabilisation.

A leur constitution, les provisions pour grosses réparations et pour restitutions des avions sont enregistrées au cours moyen du mois de comptabilisation. Il en est de même pour la comptabilisation des engagements sur les contrats de maintenance à l'heure de vol, ainsi que sur les autres transactions liées aux opérations de maintenance.

Les autres opérations d'exploitation hors maintenance sont comptabilisées au cours moyen du mois de la prestation.

Les dettes et créances figurant au bilan sont réévaluées au cours de clôture, la différence entre le cours de comptabilisation et cette réévaluation est comptabilisée en écart de conversion actif ou passif.

Les pertes de change latentes compensées ni par des profits latents sur la même devise à échéance proche ni par des couvertures font l'objet d'une provision pour risque.

Les gains ou pertes réalisés lors du dénouement des instruments de couverture (achat à terme ou option) sont enregistrés en résultat financier.

Les gains et pertes de change sur créances et dettes commerciales sont classés en résultat d'exploitation.

## **2.7 Provisions réglementées**

Les amortissements dérogatoires figurant au poste « Provisions réglementées » représentent la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements économiquement pratiqués.

Les dotations et les reprises des provisions réglementées sont inscrites en compte de résultat dans les charges et produits exceptionnels.

## **2.8 Provisions pour charges**

### **2.8.1 Provisions pour entretien et réparation**

Les grosses réparations que constituent les révisions des moteurs sont provisionnées pour les appareils exploités par la société, sauf si un contrat de maintenance rémunéré à l'heure de vol a été conclu avec un tiers, et sauf s'il n'est pas prévu de réaliser une révision moteur avant la date de fin d'amortissement de l'avion.

Les autres gros travaux (révisions cellules, trains, APU et remplacement des Pièces à durée de Vie Limitée ou PVL) sont comptabilisés en charge ou immobilisés selon leur nature et le type avion. En 2019, la société a procédé à un changement de méthode sur la comptabilisation des PVL de la flotte Bombardier visant à harmoniser le traitement de l'ensemble des PVL de sa flotte en propriété. Ainsi, les PVL remplacées, précédemment comptabilisées en coûts de période et provisionnées, sont désormais capitalisées et amorties.

Dans la plupart des contrats de location d'avions figurent des conditions de retour des appareils en fin de contrat (compensations de potentiels de certaines pièces essentiellement). Des provisions sont constituées pour faire face à ces obligations si elles ne sont pas déjà couvertes par les provisions pour grosses réparations mentionnées au paragraphe précédent.

Lorsque les dépenses sont engagées en dollar, les provisions y afférant sont comptabilisées au cours de change du mois d'engagement de cette dépense. En fin d'exercice, les provisions correspondant à des dépenses à réaliser au cours de l'exercice suivant, sont ajustées en fonction des montants probables à décaisser.

## **2.8.2 Provision pour Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE)**

Les plans de départs font l'objet d'une provision pour les salariés n'ayant pas encore quitté l'entreprise à la clôture.

## **2.9 Indemnités de départ à la retraite**

Les indemnités de départ à la retraite ne font pas l'objet de provision à la clôture. L'évaluation actuarielle de cet engagement est mentionnée dans l'Annexe aux états financiers.

## **2.10 Résultat exceptionnel**

Les coûts de restructuration (provision flotte, provision PSE, indemnités de licenciement, congé de reclassement ...) figurent en résultat exceptionnel.

## **2.11 Impôt sur les sociétés**

La société est placée sous le régime de l'intégration fiscale, la tête de groupe étant la société Air France-KLM.

La convention d'intégration fiscale prévoit la détermination de l'impôt sur les sociétés dans une situation de neutralité fiscale.

## **2.12 Chiffre d'affaires**

Depuis le 1er septembre 2019, la société vend l'intégralité de sa production d'heures de vol avions à la société Air France dans le cadre d'un contrat de frètement.

Le Chiffres d'Affaires est comptabilisé à la date de réalisation de la prestation de frètement.

### 3. Notes sur le bilan

#### 3.1 Immobilisations incorporelles

Variation au cours de l'exercice des valeurs brutes :

En EUR	<b>Brut</b> <b>31/12/2019</b>	<b>Augmentations</b>	<b>Diminutions</b>	<b>Brut</b> <b>31/12/2020</b>
Concessions brevets et dts simil.	12 014 079	-	-	12 014 079
Fonds commercial	39 359 391	-	-	39 359 391
Autres immo. Incorporelles	10 635 459	242 934	-	10 878 393
<b>TOTAL Immo. Brutes</b>	<b>62 008 929</b>	<b>242 934</b>	<b>-</b>	<b>62 251 863</b>

Variation des amortissements et provisions :

En EUR	<b>Amort.</b> <b>31/12/2019</b>	<b>Augmentations</b>	<b>Diminutions</b>	<b>Amort.</b> <b>31/12/2020</b>
Concessions brevets et dts simil.	11 906 227	95 325	-	12 001 552
Autres immo. Incorporelles	8 379 780	1 162 271	-	9 542 051
<b>TOTAL Amort.</b>	<b>20 286 007</b>	<b>1 257 596</b>	<b>-</b>	<b>21 543 603</b>

Variations des dépréciations :

En EUR	<b>Dépréciation</b> <b>31/12/2019</b>	<b>Augmentations</b>	<b>Diminutions</b>	<b>Dépréciation</b> <b>31/12/2020</b>
Fonds commercial	39 359 391	-	-	39 359 391
<b>TOTAL Dépréciations</b>	<b>39 359 391</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>39 359 391</b>

Le Fonds Commercial a été essentiellement constitué en avril 2016 par affectation du mali de fusion, suite à la fusion de HOP!, HOP! Britair, HOP! Regional et HOP! Airlinair.

En application du principe de prudence, les éléments incorporels du mali de fusion constaté lors de la fusion ont été dépréciés en totalité au 31 décembre 2017.

### 3.2 Immobilisations corporelles

Variations au cours de l'exercice des valeurs brutes :

En EUR	Brut 31/12/2019	Reclassement de poste à poste	Correction Changement Méthode (*)	Augmentations	Diminutions	Brut 31/12/2020
Terrains	149 312	-	-	-	-	149 312
Constructions	15 493 175	-	-	28 405	-	15 521 580
Inst. tech., mat. et out. Indus.	814 592 455	3 493 573	-165 275	12 194 188	21 944 751	808 170 190
Autres immo. corporelles	11 768 646	-	-	295 709	4 820	12 059 535
Immo en cours	1 657 838	-3 493 573	-	3 947 616	-	2 111 881
Avances et acomptes	30 006 507	-	-	14 720 554	-	44 727 061
<b>TOTAL</b>	<b>873 667 933</b>	<b>0</b>	<b>-165 275</b>	<b>31 186 472</b>	<b>21 949 571</b>	<b>882 739 559</b>

Variations des amortissements :

En EUR	Amort. 31/12/2019	Reclassement de poste à poste	Correction Changement Méthode (*)	Augmentations	Diminutions	Amort. 31/12/2020
Agencements terrains	6 102	-	-	208	-	6 310
Construction	13 048 674	-	-	576 597	-	13 625 271
Inst. tech., mat. et out. Indus.	445 643 016	-	-418 141	40 851 101	21 364 892	464 711 084
Autres immo. corporelles	8 449 422	-	-	883 702	4 820	9 328 304
<b>TOTAL</b>	<b>467 147 214</b>	<b>0</b>	<b>-418 141</b>	<b>42 311 608</b>	<b>21 369 712</b>	<b>487 670 969</b>

Variations des dépréciations :

En EUR	Dépréciation 31/12/2019	Augmentations (**)	Diminutions	Dépréciation 31/12/2020
Inst. tech., mat. et out. Indus.	604 180	55 861 734	143 161	56 322 753
<b>TOTAL</b>	<b>604 180</b>	<b>55 861 734</b>	<b>143 161</b>	<b>56 322 753</b>

(\*) Ajustement de +252 K EUR de valorisation des composants Pièces à Vie Limitées (PVL) qui équipent la flotte d'avions Bombardier suite à la mise en place de l'approche par composant pour ces pièces en 2019. La contrepartie a été comptabilisée en résultat exceptionnel.

(\*\*) Voir la mention en note 1. relative la dépréciation pour perte de valeur de 56 M EUR constatée au 31/12/2020 suite à la décision d'arrêter progressivement entre fin 2020 et fin 2022 l'exploitation de la flotte Bombardier.

Au cours de l'exercice 2020, la société a transféré la propriété des 4 Embraer 135 à la compagnie à qui elle les louait et qui les exploite depuis 2011.

En 2019, la société avait décidé de sortir sa flotte Embraer 145 à fin mars 2021. Pendant la période de confinement de mars à mai 2020, la société a décidé de ne pas remettre en exploitation cette flotte et a

ainsi anticipé d'un an la sortie de sa flotte Embraer 145. Le test de perte de valeur réalisé sur cette flotte n'a pas fait apparaître de risque dans la mesure où cette flotte était déjà largement amortie au 30 juin 2020.

### **3.3 Immobilisations financières**

Variations des valeurs brutes :

En EUR	<b>Brut 31/12/2019</b>	<b>Augmentations</b>	<b>Diminutions</b>	<b>Brut 31/12/2020</b>
Participations et créances rattachées	1 071 584			1 071 584
Autres titres immobilisés	153 861		3 826	150 035
Prêts	3 372 340	776 633		4 148 972
Autres immo financières	2 049 252	60 863	291 691	1 818 424
<b>TOTAL</b>	<b>6 647 037</b>	<b>837 496</b>	<b>295 518</b>	<b>7 189 015</b>

### **3.4 Actif circulant**

Ventilation des créances par échéance :

En EUR	<b>Montant Brut</b>	<b>à 1 an au plus</b>	<b>A plus d'1 an</b>
Stocks			
Matières premières, approvisionnements	22 047 752	22 047 752	
Avances & acomptes	12 339 139	4 213 412	8 125 727
Clients douteux et litigieux	2 930 075	-	2 930 075
Autres créances clients	40 712 738	40 712 738	
Personnel et comptes rattachés	1 084 769	1 084 769	
Organismes sociaux	2 922 579	2 922 579	
Etat et autres collectivités publiques : TVA, compensations financières et indemnités activité partielle	6 210 941	6 210 941	
Groupes et associés	5 855 660	3 337 380	2 518 280
Débiteurs divers	2 328 314	2 328 314	
Charges constatées d'avance	3 450 227	3 450 227	
Disponibilités	3 269 168	3 269 168	
<b>TOTAL</b>	<b>103 151 362</b>	<b>89 577 280</b>	<b>13 574 082</b>

### **3.5 Charges constatées d'avance**

Les principales composantes des charges constatées d'avance sont :

En K EUR

Loyers d'avions	2 298
Loyers hangar	166
Frais équipages	97
Frais Généraux	889
	-----
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>3 450</b>

### **3.6 Capitaux propres**

- **Composition du capital social :**

La société a fait l'objet d'une recapitalisation le 23 juillet 2020 (réduction de capital motivée par des pertes antérieures suivie d'une augmentation de capital de 230 M EUR) reconstituant ainsi ses capitaux propres conformément aux dispositions de l'article L 225-248 du Code de Commerce.

Au 31 décembre 2020, le capital social s'élève à 43 543 335.60 EUR. Il est divisé en 435 433 356 actions toutes intégralement libérées et de la même catégorie.

- **Variation des capitaux propres au cours de l'exercice :**

Montant au 31 décembre 2019	-183 591 499 EUR
Recapitalisation en juillet 2020	230 000 000 EUR
	-----
<b>Sous-total avant éléments de l'exercice 2020</b>	<b>46 408 501 EUR</b>
Résultat de l'exercice 2020	- 179 603 233 EUR
Correction d'erreur (*)	3 351 710 EUR
Variation amortissement dérogatoires 2020	-3 907 750 EUR
	-----
<b>Montant au 31 décembre 2020</b>	<b>-133 750 772 EUR</b>

(\*) Complément de reprise de provision grand entretien lié au changement de méthode comptable portant sur la mise en place en 2019 de l'approche par composant pour les Pièces à Vie Limitées (PVL) des Bombardier (une provision PVL résiduelle subsistait dans les provisions grand entretien au titre des révisions moteurs).

- **Amortissements dérogatoires**

Les amortissements dérogatoires ont été apportés, lors de la fusion, par la société HOP! Britair.

Amortissements dérogatoires reconstitués au 01/01/2020	74 011 310 EUR
Dotations de l'exercice	321 257 EUR
Reprise de l'exercice	<u>-4 229 007 EUR</u>

**Amortissements dérogatoires au 31/12/2020** **70 103 560 EUR**

### 3.7 Provisions pour risques et charges

Les composantes et variations des provisions pour risques et charges sont les suivantes :

En EUR	31/12/2019	Augmentation dotation et reclassements	Changement de méthode (*)	Diminution (reprise)		31/12/2020
				sans objet	utilisation	
Perte de change	297 259	262 183	-	-	-	559 441
Litige URSSAF	3 922 732	206 822	-	50 736	-	4 078 819
Litiges prud'homaux et autres salariés	2 872 689	764 880	-	411 819	193 200	3 032 550
Litige fiscal	5 738 161	125 603	-	9 731	-	5 854 033
Grosses réparations	51 453 178	6 592 730	-3 351 710	3 839 995	2 822 505	48 031 698
Conditions de retour des biens loués	45 306 476	6 826 896	-	-	10 595 273	41 538 099
Restructuration	9 651 695	119 112 899	-	555 614	7 324 439	120 884 542
<b>TOTAL provision pour risques et charges</b>	<b>119 242 190</b>	<b>133 892 013</b>	<b>-3 351 710</b>	<b>4 867 895</b>	<b>20 935 417</b>	<b>223 979 182</b>

(\*) Complément de reprise de provision grand entretien lié au changement de méthode comptable portant sur la mise en place en 2019 de l'approche par composant pour les Pièces à Vie Limitées (PVL) des Bombardier (une provision PVL résiduelle subsistait dans les provisions grand entretien au titre des révisions moteurs).

Conséquence des orientations stratégiques de la société annoncées en juillet 2020, un plan de sauvegarde de l'emploi (PDV/PSE) portant sur 1 007 suppressions de postes a été lancé en août 2020 et a donné lieu à une provision de 117 M EUR au 31 décembre 2020.

### 3.8 Dettes

Ventilation des dettes par échéance :

En EUR	Montant Brut	à 1 an au plus	+1 an & - 5 ans	A + de 5 ans
à 1 an maximum à l'origine	3 890 240	3 890 240		
à + d'un an à l'origine	12 461 889	9 810 063	2 651 826	
Emprunts et dettes financières divers	58 826 802	21 607 988	36 769 089	449 725
Avances & acomptes reçus	35 000 825	35 000 825		
Fournisseurs et comptes rattachés	32 698 646	32 698 646		
Personnel et comptes rattachés	28 837 969	28 837 969		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	64 907 928	27 051 596	37 856 332	
Etat et autres collectivités publiques : TVA, prélèvement à la source IR, autres impôts et taxes	2 287 518	2 287 518		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	13 072	13 072		
Groupe et associés (*)	102 703 586	102 703 586		
Autres dettes	5 651 528	5 651 528		
Produits constatés d'avance	715 752	715 752		
<b>TOTAL</b>	<b>347 995 757</b>	<b>270 268 785</b>	<b>77 277 247</b>	<b>449 725</b>

(\*) dont compte courant Air France : 98 M EUR

Suite à la crise sanitaire qui a fortement touché le secteur du transport aérien au cours de l'exercice 2020, la société a pu mettre en place des reports de paiement au-delà du 31 décembre 2020 de certaines échéances de charges sociales (URSSAF, caisse de retraite des navigants CRPN et régime de retraite HUMANIS). Les dettes sociales ont ainsi augmenté de 40 M EUR au 31 décembre 2020, en comparaison de la situation au 31 décembre 2019.

La société a fait l'objet d'une recapitalisation de 230 M EUR en juillet 2020, ce qui lui a permis de réduire son compte courant vis-à-vis d'Air France de 165 M EUR et d'ajuster à la baisse l'avance commerciale reçue d'Air France à hauteur de 61 M EUR pour tenir compte de son passage à un schéma de frètement pour l'intégralité de son activité.

### **3.9 Produits constatés d'avance**

Les principales composantes des produits constatés d'avance sont :

	en K EUR
Recettes de locations avions facturées d'avance	57
Loyers locaux facturés d'avance	80
Crédit contrat support moteurs	579
<b>Produits constatés d'avance</b>	<b>716</b>

### **3.10 Produits à recevoir et Charges à payer**

#### **Produits à Recevoir**

En K EUR

<b>MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN</b>	<b>Montant</b>
Créances clients et comptes rattachés	35 001
Organismes sociaux	69
État	7 299
Autres créances	2 192
<b>TOTAL</b>	<b>44 461</b>

#### **Charges à Payer**

En K EUR

<b>MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN</b>	<b>Montant</b>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	199
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 476
Dettes fiscales et sociales	41 964
Autres dettes	193
<b>TOTAL</b>	<b>70 832</b>

## 4. Notes sur le compte de résultat

### 4.1 Ventilation par activité du chiffre d'affaires :

Le chiffre d'affaires s'élève à 355 953 K EUR et se décompose ainsi :

en K EUR	2020
Chiffre d'affaires frètement	343 448
Chiffre d'affaires maintenance	4 917
Locations d'avions et divers	2 843
Autres recettes	4 745
	-----
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>355 953</b>

Le chiffre d'affaires est en diminution de 318 M EUR par rapport à l'année précédente dont 300 M EUR en lien avec le changement de modèle économique et la baisse des coûts afférente.

### 4.2 Composantes des transferts de charges

Le total des transferts de charges s'élève à 10 618 K EUR et se décompose ainsi :

en K EUR	2020
Prise en charge de frais de formation	84
Refacturations diverses (restitution des avions)	2 926
Reclassement des charges de PDV / PSE provisionnées antérieurement	5 548
Indemnités d'assurances	211
Indemnité à recevoir activité partielle décembre 2020	1 849
	-----
<b>Transferts de charges</b>	<b>10 618</b>

### 4.3 Intéressement

La société n'a pas d'accord d'intéressement.

### 4.4 Analyse du résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève à une perte de 169 367 K EUR et se décompose ainsi :

En K EUR :	2020	
Restructuration (PDV / PSE, fin de secteur de vol)	-119 066	voir note 3.7
Sortie des flottes Bombardier et ERJ145 (*)	-54 267	
Résultat sur ventes ou rebuts immobilisations	249	
Amortissements dérogatoires (reprise nette)	3 908	
Divers (**)	-191	
	-----	
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-169 367</b>	

(\*) Dont dépréciation pour perte de valeur de la flotte Bombardier à hauteur de -56 M EUR.

(\*\*) Dont contrepartie à l'ajustement de +252 K EUR de valorisation des composants PVL à l'actif lié au changement de méthode comptable portant sur la mise en place en 2019 de l'approche par composant pour les Pièces à Vie Limitées des Bombardier.

## 5. Autres informations

### 5.1 Entreprises liées :

Les sommes concernant les entreprises liées sont les suivantes :  
En K EUR

<b>ACTIF</b>	
Participations	1 039
Créances Clients et comptes rattachés	36 789
Autres créances	6 450
<b>PASSIF</b>	
Emprunts et dettes fi. divers	55 945
Avances et acomptes reçus	35 000
Fournisseurs	16 692
Comptes courants	102 704
Autres dettes	190
<b>COMPTE DE RESULTAT</b>	
Charges financières	-3 027

### 5.2 Tableau des filiales et participations :

Exercice clos le 31/12/2020 (en euros)

	Capital	Capitaux propres autres que capital	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	CA HT du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours du dernier exercice
				Brute	Nette					
SCI REGIONAL IMMOBILIER*	15 245	1 346 121	99,90%	15 230	15 230		-	380 494	65 949	-
SAS HOPTRAINING	1 035 488	5 026 238	100,00%	1 037 000	1 037 000		-	2 678 374	614 819	-
Constellation Finance	1 000	56 971	100,00%	1 000	1 000	-	-	539 459	10 229	-

\* Exercice clos au 31/12/19

### 5.3 Rémunération des organes d'administration et de direction

Aucun jeton de présence n'est versé aux administrateurs.

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car elle correspondrait à une rémunération individuelle.

## 5.4 Engagements financiers

- **Crédit-bail :**

- Crédit-bail avion

Au 31 décembre 2020, la société n'a plus d'engagement lié au crédit-bail avion, la société ayant acheté en 2020 trois Embraer 145 et un Embraer 170 à l'issue de leur financement en crédit-bail.

- Crédit-bail immobilier

Un contrat de crédit-bail immobilier a été signé le 30 mars 2011 pour un montant de 15,5 M EUR. Il concerne le financement du hangar maintenance à Clermont-Ferrand. La mise en location est effective depuis le 13 février 2012.

Les informations sur le crédit-bail immobilier au 31 décembre 2020 sont les suivantes :

(En euros)

Valeur des biens à la signature du contrat	15 504 861
Dotations théoriques aux amortissements	774 818
Cumul des dotations théoriques des exercices précédents passés	6 105 498
Valeur nette au 31 décembre 2020	8 624 544

	Loyers en EUR
Redevances de l'exercice	1 420 674
Cumul des redevances payées sur les exercices précédents	11 142 278
Redevances restant à payer	4 381 928
dont à moins d'un an	1 438 275
dont entre un et cinq ans	2 943 652
Valeur résiduelle	1

Les redevances variables restant à payer ont été calculées en fonction des taux d'intérêt estimés pour les périodes à venir.

- **Autres engagements donnés :**

Loyers d'avions : les loyers restant à courir sur les contrats de location autres que le crédit-bail s'élèvent au 31 décembre 2020 à :

	Loyers en USD	
	en USD	en EUR (*)
<b>Total</b>	<b>152 432 880</b>	<b>124 222 052</b>
dont à moins d'un an	31 480 224	<b>25 654 163</b>
dont de deux à cinq ans	86 930 592	<b>70 842 304</b>
dont à plus de cinq ans	34 022 064	<b>27 725 584</b>

(\*) Convertis au cours de clôture à 1,2271 USD pour 1 EUR pour les loyers non couverts.

Les loyers variables restant à payer ont été calculés en fonction des taux d'intérêt estimés pour les périodes à venir.

Au cours de l'exercice 2020, la société a pris livraison de 2 avions Embraer 190 en location opérationnelle et a prolongé la durée de location de 2 avions Embraer 190 ainsi que de 2 avions Embraer 170.

La société a également restitué 1 avion ATR 42-500 et 3 avions ATR 72-600.

Note : Les montants indiqués ci-dessus tiennent compte des sommes déjà enregistrées en charges et au bilan (factures non parvenues ou charges constatées d'avance) pour les loyers couvrant une période en cours au 31 décembre 2020.

Hypothèques :

Le montant des encours de dettes garanties par hypothèque s'élève à 68 208 K EUR au 31 décembre 2020.

- **Engagements reçus :**

Garanties reçues des banques au profit de plusieurs fournisseurs de la société à hauteur de 1 086 K EUR.

Garanties reçues du Groupe Air France KLM, au profit de banques : 80 322 K EUR.

Mise en location avec option d'achat :

Au cours des précédents exercices, HOP! a loué à des compagnies tierces des appareils qu'elle n'exploitait plus :

- quatre Embraer 135 pour une durée de 5 ans. Des extensions de location ont été signées en 2017. Le locataire bénéficiait d'une option d'achat exerçable à chaque date anniversaire. Il a exercé cette option en octobre 2020 et la pleine propriété de ces 4 avions lui a donc été transférée.
- trois Embraer 145 pour une durée de 5 à 6 ans. Le locataire ayant exercé ses options d'achat, le transfert de propriété est en cours pour deux avions et le troisième sera cédé au locataire à l'issue de la location en juin 2021. Le total des loyers restant à percevoir au 31 décembre 2020 s'élève à 397 K\$ à moins d'un an.

- **Opérations de couverture :**

Couverture de taux d'intérêt :

Au 31 décembre 2020, HOP! bénéficie de 14 contrats de swap de taux en couverture de 14 contrats de financement d'avions. Ces contrats dont l'échéance va de 2022 à 2027, portent sur un montant total de 55 945 K EUR au 31 décembre 2020 et ont pour objet la transformation d'un taux variable (Eurolibor 3 mois) en un taux fixe. Au 31 décembre 2020, la valeur de ces swaps constitue un engagement estimé à 649 K EUR et ces couvertures impactent le résultat financier de la société à hauteur de -368 K EUR sur l'exercice.

Couverture de change :

**Couverture des opérations d'exploitation**

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2019, l'exposition de la société à la volatilité des devises a été significativement réduite, les tarifs facturés dans le cadre du contrat de frètement étant libellés pour partie en dollars pour couvrir les charges prévisionnelles de la société payées en dollars.

**5.5 Ventilation de l'effectif moyen**

- Effectif moyen en équivalent temps plein employé directement par l'entreprise :

Les effectifs de HOP! (en Equivalent Plein Temps des effectifs payés) sont les suivants en moyenne sur l'exercice :

Personnel Navigant Technique	711
Personnel Navigant Commercial	637
Cadres	207
Agents de maîtrise	687
Employés	87
<b>TOTAL</b>	<b>2 329</b>

- Le nombre moyen de personnes mises à disposition (intérimaires) de l'entreprise a été de 29 sur la période.

**5.6 Indemnités de départ en retraite**

Les engagements au titre des indemnités de départ en retraite ne sont pas provisionnés.

Au 31 décembre 2020, ils ont été évalués à 32 306 K EUR compte tenu de :

- la convention collective applicable
- l'âge des salariés
- leur ancienneté dans l'entreprise
- la probabilité que le salarié soit présent dans l'entreprise à l'âge théorique de départ en retraite
- une augmentation annuelle des salaires,
- un taux d'actualisation de 0,65 %
- la prise en compte d'une diminution de 23 700 K EUR au titre de l'estimation de l'impact du plan de départ de personnels (PDV / PSE) qui a été provisionné par ailleurs.

### **5.7 Crédit Impôt Compétitivité Emploi**

Le CICE a pris fin le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Le montant du crédit d'impôt à recevoir pour les années 2017 et 2018 est de 5 717 K EUR.

### **5.8 Consolidation**

Les comptes de la société sont consolidés par intégration globale dans ceux du Groupe Air France-KLM.

### **5.9 Intégration Fiscale**

La société est intégrée fiscalement dans le groupe constitué par la société Air France - KLM. La convention d'intégration fiscale est dite de neutralité : la société calcule et comptabilise la charge d'impôt comme si elle n'était pas intégrée.

Les déficits réalisés pendant la période d'intégration fiscale par la société et utilisables pour la détermination de la charge d'impôt future sont de 263 441 K EUR.

### **5.10 Défis fiscaux reportables antérieurs à l'intégration fiscale**

Lors de la fusion, la société a obtenu le droit à report, sur les résultats propres de la société HOP!, des déficits antérieurs à l'intégration fiscale des sociétés absorbées pour un montant de 167 125 K EUR.

## TABLEAU DE VARIATION DES FLUX DE TRESORERIE

exercice clos le 31 décembre 2020

En Milliers d'euros

	<b>2 019</b>	<b>2 020</b>
<b>EXPLOITATION</b>		
Résultat net	-77 332	-179 603
Amortissements des immobilisations	51 332	95 380
Amortissements des frais d'émission d'emprunt	82	82
Provisions (hors reprise cession avions)	10 374	109 857
PV (-) / MV (+) de cession d'immobilisations	-3 011	-490
	-----	-----
Capacité d'autofinancement d'exploitation	-18 556	25 225
Variation Besoin Fonds de Roulement	4 688	-18 608
<b>FLUX EXPLOITATION</b>	<b>-13 869</b>	<b>6 617</b>
<b>INVESTISSEMENTS</b>		
Investissement en immobilisations incorporelles	-194	-243
Investissement en immobilisations corporelles	-13 600	-36 502
Investissement en immobilisations financières	-1 012	-838
Encaissement immobilisations financières	982	159
Prix de cession immobilisations	8 412	817
<b>FLUX INVESTISSEMENTS</b>	<b>-5 413</b>	<b>-36 607</b>
<b>FINANCEMENT</b>		
Augmentation de capital	0	230 000
Remboursements d'emprunts	-41 902	-32 862
Variation du compte courant Air France	63 000	-165 000
Variation des autres dettes financières diverses	-275	-723
<b>FLUX FINANCEMENT</b>	<b>20 823</b>	<b>31 415</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>	<b>1 542</b>	<b>1 426</b>